BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3877 du Jeudi 25 Avril 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Dimanche de Pâques

«La Résurrection du Christ est le début d'une vie nouvelle pour chaque homme et chaque femme»

Bénédiction Urbi et Orbi du dimanche 21 avril 2019 (Vatican Media) (P.13)

Assemblée nationale

Bisbilles au sein du groupe de la majorité présidentielle

(P.5)

La presse congolaise en deuil

Dolet Marcel Nkounkou et Dany Bopassa Engoya sont décédés à Brazzaville

Dany Daniel Bopassa Engoya

Dolet Marcel Nkounkou (P.5)

Exploitation minière

La société Sapro Mayoko SA exporte les premières tonnes de son minerai de fer vers la Chine

Le déchargement à titre symbolique du minerai de fer avant le départ du navire Ivy Océan (P.3)

5e édition des Jeudis du CIESPAC

Les faux médicaments, un véritable danger pour l'Afrique centrale

(P.4)

Crises politiques

Les dirigeants d'Afrique préoccupés par la situation au Soudan et en Libye

(P.9)

Editorial

Misères de campus

Union des musiciens congolais (UMC)

Plaidoyer pour la dissolution du BCDA

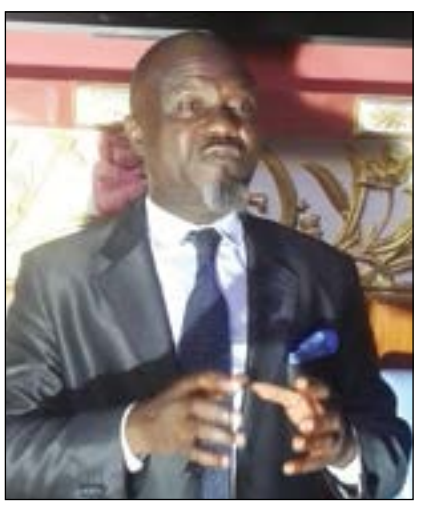

«Il est bon que nous ayons le courage de dissoudre le Bureau congolais du droit d'auteurs», a plaidé Pape God (Ph. ci-contre), P.21

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

19 Avril 2019

NOTE IMPORTANTE PORTANT_ EXTENSION DE LA DATE DE SOUMISSION DES OFFRES RFP_AFRO_015_2019.

''TRAVAUX DE RENOVATION DES FENETRES DU BATIMENT PRINCIPAL ET DE L'ESTATE DE L'OMS/AFRO EN BAIES VITREES AVEC CHASSIS EN ALUMINIUM Y COMPRIS LA REHABILITATION DE LA PEINTURE INTERIEURE ET EXTERIEURE''.

Chers Partenaires potentiels,

Reference est faite à l'appel d'offre susmentionné.

Nous avons le plaisir de vous informer que les différentes échéances contenues dans notre document de **RFP_AFRO_015_2019** ont été modifiées comme suit :

1) Intention de soumissionner (formulaire Annexe 1) ainsi que Engagement confidentiel (formulaire Annexe 2) par courriel à l'adresse afrgoafrobids@who.int au plus tard **le 23 Avril 2019 ;**
2) **Visite des lieux est prévue pour le 26 Avril 2019 à 10H00 à l'OMS bureau Régional, à la cité du Djoué ;**
3) Demandes éventuelles de clarification sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales par courrier à l'adresse afrgoafrobids@who.int (formulaire Annexe 4). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard **le 30 Avril 2019** ;
4) Soumission des offres doivent se faire par téléchargement sur le site E-tend https://ungm.in-tend.co.uk/who/aspx/Home ou expédiées par courrier express ou déposées à l'adresse spécifiée dans l'avis d'appel d'offres au plus tard le **06 Mai 2019 à 14H00 heures (heures de Brazzaville)** ;
5) Veuillez par ailleurs noter qu'il est requis la soumission d'un disque flash avec les documents à expédier par courrier rapide et d'une copie scannée du reçu ou d'une preuve d'expédition des offres à l'adresse afrgoafrobids@who.int. Au moment de l'ouverture des offres, seront considérées la date et l'heure de dépôt au courrier express.

Espérant vous compter parmi nos meilleurs soumissionnaires, veuillez accepter nos meilleures cordiales.

Mr Koffi Agblewonu,
Regional Procurement and Supply Service
Manager General Management Cluster (GMC)

19/04/19

Exploitation minière

La société Sapro Mayoko SA exporte les premières tonnes de son minerai de fer vers la Chine

C'est par le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) que le minerai de fer extrait du gisement de Mayoko-Lékoumou, dans le Niari, a transité pour Rizhao, au Sud de la Chine. Il a été chargé dans le navire Ivy Océan affrété par l'armateur Ashley Global Shiping. L'événement a été marqué par une cérémonie qui a eu lieu le 19 avril 2019, sous le patronage ministre Pierre Oba, des Mines et de la géologie. En présence des ministres Pierre Mabiala, des Affaires foncières et du domaine public, et Fidèle Dimou, des Transports, de la marine marchande et de l'aviation civile, ainsi que de Paul Obambi, président directeur général de la société Sapro Mayoko SA. Les préfets de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, et du Kouilou, Paul Adam Dibouilou, y étaient également présents.

Les officiels présents à la cérémonie

Sur le site de stockage de minerai, danses et rituel traditionnels ont marqué le moment solennel auquel ont répondu présents les représentants des sages du Niari et de Pointe-Noire. «Ce jour marque donc un tournant décisif dans l'histoire du Port autonome de Pointe-Noire qui renoue avec les exportations de minerais après la perte, en 1991, du trafic du manganèse du Gabon, représentant plus de deux millions de tonnes, faisant ainsi chuter de manière drastique le trafic à l'export du Port de Pointe-Noire», a rappelé Séraphin Bhalat, directeur général du PAPN.

Selon lui, ce minerai de fer contribuera à booster le trafic au niveau du PAPN en sus de l'augmentation de celui du bois observé actuellement et de l'apparition du nouveau commerce de clinker assuré par la société Dangote. Le directeur général espère que le trafic se réalisera et connaîtra un gros essor au regard des perspectives annoncées. *«Ainsi, ce nouveau trafic au Port de Pointe-Noire et son développement futur pourraient se traduire par un rééquilibrage de la structure du trafic, constitué à présent de 5 899 701 tonnes, soit 52% à l'import et 5 411 944 tonnes, soit 47, 84% à l'export. Une augmentation des recettes nécessaire au remboursement des prêts que nous avons contactés pour le développement des infrastructures portuaires»,* s'est réjoui Séraphin Bhalat. Il a, par ailleurs, réitéré son engagement à mettre à la disposition de la société Sapro-Mayoko, des infrastructures nécessaires pour accueillir les navires minéraliers pour le chargement de son fer. *«Ceci malgré une situation actuelle de congestion des infrastructures d'accueil des trafics en vracs et conventionnels. Quant aux autres investisseurs potentiels du secteur minier, ils bénéficieront, a*

Paul Obambi, le PDG de Sapro Mayoko SA.

assuré la direction générale du PAPN, du même accompagnement et de la même

Le convoi des wagons transportant le minerai de fer de Mayoko à Pointe-Noire

attention en vue de développer le trafic minéralier».

Le représentant de l'amateur, Roddy Ashley Mann a rappelé que ce projet est fièrement congolais. *«Il a été porté par les Congolais. Nous sommes fiers de voir qu'il a pu réussir avec toute cette composition là où d'autres avant ont échoué. Ce fer a été extrait par les Congolais et quelques sud-africains qui apportent leur soutien»*, a-t-il soutenu.

C'est depuis dix ans que le projet des minerais de fer de Mayoko a commencé avec la société australienne DMC Iron Congo qui a conduit l'essentiel du programme d'exploration. Le relais fut pris par la société sud-africaine Exarro qui a finalisé le projet en caractérisant la minéralisation et obtenu toutes les autorisations du Gouvernement congolais. Pour des raisons de changement de stratégies cette société a dû abandonner le projet et vendre Exxaro Mayoko. Celle-ci a été achetée par Sapro SA qui a développé l'exploitation minière de Mayoko. Avec toute la problématique (production, transport des minerais, espace au Port de Pointe-Noire, énergie…).

«Nous présentons la première production sortie de Mayoko à la grande satisfaction de tout le monde. Nous avons brisé là ce qui paraissait comme un tabou car, désormais, la production du fer de Mayoko est devenue une fierté congolaise», a déclaré Paul Obambi, président directeur général de la société Sapro Mayoko SA. Pour lui, l'exploitation de la mine de Mayoko est un symbole inscrivant le Congo parmi les pays producteurs du minerai de fer, *«une matière première indispensable à l'industrie automobile, à l'aéronautique et à la fabrication des rails»,* a-t-il ajouté.

Paul Obambi est déterminé à positionner le fer de Mayoko dont la teneur est de 65% sur le marché international, garantir à cette industrie naissante les gages d'un développement tous à azimuts et qu'elle impacte considérablement sur le bien-être des congolais en particulier. Il a indiqué que ce projet va générer cinq mille emplois, soit trois mille emplois directs et deux mille emplois indirects. Ensuite, plus de dix mille autres emplois seront créés lorsque la société atteindra la phase 4 avec plus de douze millions de tonnes de fer l'année. Le but étant de révolutionner le marché congolais de l'industrie. Par ailleurs, il a appelé les acteurs du secteur privé à être solidaires malgré la conjoncture économique actuelle. *«Le Congo est une véritable terre d'opportunités»,* a-t-il précisé.

Prenant la parole, Pierre Oba a estimé que les résultats auxquels est parvenue la société Sapro Mayoko SA sont le fruit d'un dur labeur.

Pour cette première cargaison, 23 mille tonnes de fer extraites par Sapro Mayoko SA ont été chargées au Port Autonome de Pointe-Noire, dans le bateau Ivy Océan de la compagnie Ashley Global Shipping, qui fait du trading en Afrique de l'Ouest. Il a été construit au début des années 2000, et a une longueur de 185 m et une largeur de 30 m. Sa capacité est de 45 mille tonnes.

A signaler que le projet d'exploitation de fer de Mayoko a été conçu pour une durée de 25 ans renouvelable.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Misères de campus

Ici et là, les étudiants crient famine. Ils sont en grogne. Nous constatons, impuissants, leur détresse parfois exprimée, parfois tue. Les causes de leur mal-être sont les mêmes ou presque, partout. L'irrégularité du versement des bourses, les modalités de leur attribution, le sentiment d'abandon surtout pour ceux qui sont à l'étranger… Les jeunes ont l'impétuosité de leurs impatiences, mais tout mouvement de protestation de leur part n'est pas qu'impatience.

Nous traversons une zone difficile, de véritable turbulence économique, certes. La crise n'est pas une invention. Nous en voyons les effets dans la rue, dans les administrations, dans ces chantiers aux arrêts et ces entreprises ayant mis la clé sous le paillasson. Le Congo souffre ; il serait étonnant que sa jeunesse ne souffre pas. Les caisses sont vides, les projets sont atrophiés et ne sortent plus des cartons, nous vivons du souvenir des temps passés, quand le lait et le miel coulaient en abondance.

C'est-à-dire aussi quand nous pensions que les choses ne changeraient jamais en mal. Et que notre générosité se déclinerait toujours en mille et une idées à proposer et à faire accepter avec le petit coup de pouce des 10% si commodes. Il y eut un Fonds souverain. Un Fonds des générations futures. Il y eut le rêve de nous hisser au rang de pays émergent d'ici une vingtaine d'années. Chacune des fois où nous avons annoncé à cela ; où nous avons desséché ces ambitions de sagesse, nous avons condamné un jeune étudiant à Cuba, au Sénégal ou à Brazzaville à crier son angoisse du présent.

A l'université, avec des effectifs de plus en plus pléthoriques, nous engageons une jeunesse sur les voies de garage, et faisons visiblement de la méthode Coué. Nous espérons que les choses finiront bien par s'arranger, que le pire que nous connaissons aujourd'hui ne pourra jamais être pire. Mais il n'y a pas grand-chose dans la vie d'une économie qui puisse s'arranger d'elle-même, si on ne dérange pas les causes qui l'ont fabriquée.

Mettre la jeunesse à l'abri, au moins des effets immédiats d'une crise qui n'aurait pas dû la frapper avec cette ampleur, est un minimum. Et même de simples mots, si on se limite au constat. Il nous faut susciter en tous la conviction que le pays qui « rame » fait effectivement tout ce qu'il faut pour limiter les conséquences de cette crise. A commencer par la signature de ce fameux accord d'aide avec le FMI. Et la proposition de voies alternatives.

Albert S. MIANZOUKOUTA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Monsieur ABDOUL KADER DIAWARA, Madame la Ministre Yvonne Adelaïde MOUGANY, ainsi que les familles DIAWARA, MOUGANY, BIDIE et MAKOMA ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, petite-fille et nièce, Annette DIAWARA, survenu le 17 avril 2019 à Johannesburg, en Afrique du Sud.

La veillée funèbre est organisée dans la rue Mfoa, à Poto-Poto (quartier Sénégalais), en face de l'école primaire Marcel Bissila.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Conseil consultatif de la jeunesse

Le secrétariat permanent joue la carte de la vulgarisation

Une cérémonie tenant lieu de lancement de la campagne de vulgarisation du Conseil consultatif de la jeunesse a eu lieu samedi 20 avril dernier, à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, sous le patronage du secrétaire permanent de cette institution constitutionnelle, Juste Bernadin Gavet. Elle a connu la participation des secrétaires permanents des autres conseils, de l'administrateur-maire de Poto-Poto, de l'ambassadeur de Cuba et des représentants des organisations internationales.

Les membres du Conseil consultatif de la jeunesse posant pour la postérité.

Les 300 membres de l'assemblée générale que compte l'institution y étaient tous, ainsi que les trois autres membres du secrétariat exécutif permanent.

Le secrétaire permanent a informé et sensibilisé le grand public sur l'organisation, la composition, le fonctionnement et les missions du Conseil consultatif de la jeunesse. *«Le Conseil consultatif de la jeunesse est l'illustration de la dynamique inclusive de gestion des affaires publiques apportée par la réforme institutionnelle de 2015»,* a rappelé Juste Bernardin Gavet. L'article 236 de la Constitution dispose: *«Il est institué un Conseil consultatif de la jeunesse chargé d'émettre des avis sur les questions liées au plein épanouissement de la jeunesse dans le cadre d'une gouvernance intergénérationnelle».*

Appuyer et non supplanter le ministère de la Jeunesse

Le secrétaire permanent a par ailleurs levé une équivoque. *«Cette campagne d'information est aussi l'occasion de dire aux jeunes ainsi qu'à toutes les parties prenantes que le Conseil consultatif de la Jeunesse n'est pas venu pour supplanter le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, mais pour l'appuyer. L'action reste l'apanage du ministère et le Conseil apporte la suggestion en fonction des aspirations des jeunes»*, a t- il indiqué. *«Elle vise à vulgariser cet instrument, à présenter aux jeunes ainsi qu'aux partenaires au développement les missions du Conseil. La campagne vise également à fixer les membres de l'assemblée générale sur leur place ainsi que sur leur rôle. Elle vise surtout à inviter les jeunes à s'approprier l'institution et à participer à travers elle à la vie de la nation congolaise dans tous les compartiments»*, a-t-il expliqué.

Il a relevé que la présence des partenaires au développement à cette activité est un motif de satisfaction. *«Pour nous, c'est aussi l'occasion de lancer un plaidoyer en faveur du Conseil en ce qui concerne le renforcement des capacités des membres de l'assemblée générale sur la participation citoyenne, les agendas de l'organisation des Nations Unies et de l'Union africaine ainsi que les Objectifs du développement durable (ODD)».*

A noter que le Conseil consultatif de la jeunesse regroupe les responsables des organisations de jeunesse des partis politiques, des associations et confessions religieuses. Le mandat du conseil est de 3 ans.

Pascal AZAD-DOKO

5e édition des Jeudis du CIESPAC

Les faux médicaments, un véritable danger pour l'Afrique centrale

Le Centre Inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC) a organisé, jeudi 11 avril dernier à Brazzaville, la 5e édition du concept dénommé «Les Jeudis du CIESPAC». La «lutte contre les faux médicaments» a été le thème consacré à cette 5e édition présidée par Antoine Loussambou, conseiller et représentant de la ministre de la Santé Lydia Mikolo. La rencontre que le directeur de l'institution sous-régionale, le Professeur Pierre Marie Tebeu, a voulu libre d'accès, a connu la participation d'experts en médecine, en pharmacie et d'étudiants du CIESPAC.

De g. à dr: Pierre Marie Tebeu, Antoine Loussambou, et Ndri Yoman

Les participants

Les exposés gravitant autour du thème principal ont porté sur: *«Faux médicaments, véritable problème de santé publique»,* développé par Ange Antoine Abena, Professeur titulaire de pharmacologie à la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi, par ailleurs ancien ministre de la Santé du Congo; *«Lutte contre les faux médicaments: enjeux et perspectives»,* par le Docteur Etienne Mokondjimobé, pharmacologue; *«Mobilisation des pays de la CEMAC dans la lutte contre les médicaments de qualité inférieure et falsifiés»*, par M. Woromogo, médecin épidémiologiste, enseignant permanent au CIESPAC; *«Domestiquer la pratique du vendeur des médicaments de la rue (projet)»,* par Apollos Derguedbé Nebardoum, médecin de santé publique, coordonnateur pédagogique du CIESPAC. Le tout s'est déroulé sous la modération des Professeurs Ndri Yoman, gastro-entérologue, ambassadrice de Côte d'Ivoire en République du Congo, et Pierre Marie Tebeu, directeur du CIESPAC.

En ce qui concerne la fabrication, la circulation, la commercialisation et la consommation des faux médicaments à travers le monde, en général, et en Afrique centrale, en particulier, les différents intervenants ont présenté un constat alarmant: tout peut être falsifié.

Selon une étude, les faux médicaments sont la cause de 700.000 morts par an. Les principales zones de production se situeraient en Asie, et la principale destination demeure l'Afrique, a révélé un expert en pharmacologie. A cela, il faut ajouter que 10% du commerce mondial (légal) est consacré aux faux médicaments. L'ampleur du problème est que, si dans les pays développés, les faux médicaments concernent surtout les produits de confort, en Afrique, cela concerne les produits de première nécessité. Dans le continent africain, *«1/3 de médicaments anti paludiques sont de faux, y compris ceux qui sont prescrits comme ordonnance»,* a souligné le Pr Ange Antoine Abena, en s'alarmant: *«c'est un véritable problème de santé publique»* qu'il sied de prendre au sérieux.

Pourquoi le commerce des faux médicaments prospère-t-il? Les experts ont édifié l'opinion que pour 1000 dollars américains investis dans les faux médicaments, on a la possibilité d'engranger 500.000 dollars américains de bénéfice. On considère ainsi la vente de faux médicaments comme le premier commerce mondial, devant la prostitution et la drogue.

Dans les échanges, l'ambassadeur du Tchad au Congo, Madjimta Kalzeube Neldikingar, qui a vécu une expérience dans la vallée du Tchad, dit avoir vu les populations consommer des faux médicaments et recouvré la santé. Un paradoxe qu'il a voulu comprendre. *«Serait-ce la foi en ce qu'ils consommaient où quelque chose d'autre?»*, s'est-il interrogé.

En tout état de cause, les participants aux Jeudis du CIESPAC ont recommandé que les Gouvernements mettent en application les textes qui règlementent la distribution, la vente, la conservation et la consommation des médicaments; l'ensemble des acteurs: ministères de la santé, sécurité, douanes, etc. des pays de l'Afrique centrale doivent mobiliser leurs énergies pour barrer la route aux faux médicaments.

A signaler qu'un médicament, même de bonne qualité, s'il est mal conservé ou que le consommateur en dépasse la dose prescrite, expose ce dernier à la mort.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Coopération Congo-France

Des conventions signées en matière de défense

Trois conventions qui témoignent la vitalité des relations de coopération militaire et de défense entre le Congo et la France ont été signées par Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale et Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo. C'était le 15 avril 2019 à Brazzaville.

Echange de parapheurs entre les deux signataires

Le but de ces trois conventions consiste à permettre aux Forces armées congolaises (FAC) d'être présentes dans l'effort de défense africain et la participation de l'Afrique aux opérations de maintien de la paix sur l'appui au commandement ainsi qu'au développement de caractère opérationnel de force. Pour tout dire, la première convention porte sur l'appui à la formation, à l'entraînement et à l'organisation du commandement opérationnel des FAC. Aussi, elle prévoit l'intervention des éléments français du Gabon dans le cadre de la mission d'appui. La deuxième concerne l'appui au commandement et à l'organisation de la Marine nationale qui a un enjeu particulier au Congo et pour tous les pays riverains du Golfe de Guinée. Cependant, la troisième porte sur l'Ecole nationale à vocation régionale dans le domaine du génie travaux.

Sur ce point précis, l'ambassadeur Bertrand Cochery a souligné que ce domaine est capital parce qu'il permet d'assurer le déplacement des troupes sur des routes en mauvais état ainsi que l'opération du déploiement des troupes. Et ces contrats a-t-il indiqué font partie des objectifs et des actions quotidiennes de la France au Congo afin que les FAC puissent être de nouveau pleinement rééligibles aux opérations de maintien de la paix. *«C'est une façon aussi de développer toute cette fraternité d'arme et le savoir-faire que nous n'avons eu de cesse de mettre au service des Forces armées congolaises, parce que nous avons tous besoin notamment, en tant que pays membres des Nations unies d'avoir des Forces armées africaines capables d'intervenir sur le terrain en cas de besoin dans les cadre de l'opération de maintien de la paix, tel a été le cas de la présence des troupes congolaises en Centrafrique»*, a-t-il renchéri. Dans cette foulée, le diplomate français a souhaité revoir les troupes congolaises participer aux opérations de défense et de maintien de la paix. Un vœu qui est de concert et en pleine intelligence avec le ministre Charles-Richard Mondjo.

APM

Lékoumou

Descente parlementaire du collectif des Sénateurs de la Lékoumou

Au moment où se tenaient les sessions budgétaires des assemblées locales, respectivement du 20 au 29 mars pour le Conseil municipal et du 25 mars au 3 avril pour le Conseil départemental, les sénateurs ont saisi cette opportunité pour faire le compte-rendu de la 4e session ordinaire du sénat.

Photo de famille des sénateurs avec les conseillers municipaux

Prenant la parole au nom du collectif des Sénateurs de la Lékoumou, Jeanne-Emilie Ngoto a d'abord indiqué que la situation financière difficile que connaît le pays n'a pas permis des contacts réguliers de ce type.

Madame la Sénatrice a dit que le Programme national de développement a été élaboré dans un contexte particulier de crise et d'indicateurs macroéconomiques peu reluisants. Au moment où se tiennent les sessions budgétaires des Conseils locaux, le contexte économique actuel doit constituer la référence, même si la conclusion d'un accord avec le F.M.I. pourrait constituer le ballon d'oxygène nécessaire pour la relance économique attendue.

«La décentralisation est le levier essentiel du développement local, c'est pourquoi elle est une exigence non-négociable et le Gouvernement doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les conseils municipaux et départementaux fonctionnent. Nous avons obtenu l'assurance du Gouvernement à ce propos, conséquence de la tenue des présentes assises voulues par le président du Senat qui fait de la décentralisation et du fonctionnement des conseils ses préoccupations majeures».

La sénatrice a rassuré les conseillers sur l'implication personnelle du président du Sénat sur la résolution des problèmes qui concernent aussi bien la condition sociale des conseillers que le fonctionnement des assemblées locales malgré la conjoncture actuelle car elles sont à la base du développement des localités.

Au cours de l'échange qui a suivi, les conseillers ont soulevé les préoccupations relatives à la situation socioéconomique des populations, la dégradation des routes, la fonction publique territoriale, la paralysie des administrations, la situation des droits scolaires, le fonctionnement régulier des conseils, les négociations avec le F.M.I., la lutte contre les antivaleurs, la mauvaise gouvernance…

La sénatrice a dit prendre bonne note des contributions et donné réponse aux préoccupations dont les réponses étaient possibles, promis de traduire et transmettre les doléances à qui de droit. Elle a clos son propos par le rappel de l'exhortation du président du Senat qui fait de la décentralisation son cheval de bataille. *«Au moment de décider du budget local, soyez en phase avec les éléments qui sous-tendent le budget national, tel le P.N.D. et a conclu sur l'invite des conseillers à l'imagination fertile, la cohésion et à garder espoir en l'avenir pour le bien des populations».*

Félix BOUKA,
Correspondant à Sibiti

La presse congolaise en deuil

Dolet Marcel Nkounkou et Dany Bopassa Engoya sont décédés à Brazzaville

Dolet Marcel Nkounkou, journaliste retraité de l'Agence congolaise d'information (ACI), est décédé le 12 avril 2019, à Brazzaville, de suite de maladie. Tandis que son confrère, Dany Daniel Bopassa Engoya, retraité de Radio Congo, a tiré sa révérence dimanche 21 avril 2019, aux premières heures de la matinée, victime d'un accident de circulation.

Dolet Marcel Nkounkou a mené toute sa carrière de journaliste, en qualité d'agencier, à l'ACI, qu'il a quittée en 2016 pour faire valoir ses droits à la retraite.

Dans cette agence, il était collaborateur, puis successivement, chef de bureau au niveau de la rédaction et chef de service documentation.

Fervent chrétien et diacre de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), il a dirigé la Voix évangélique, une radio de cette église où il a, également, assumé les responsabilités de secrétaire général.

Né le 4 novembre 1956, à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, il laisse une veuve et deux enfants.

Ses obsèques sont prévues vendredi 26 avril 2019, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 29 bis, rue Antonetti, à Bacongo, Brazzaville.

Dany Daniel Bopassa Engoya a été renversé par un minibus sur l'avenue des Chars, à Ouenzé (arrondissement 5). Conduit aussitôt au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (C.H.U), il n'a, malheureusement, pu être sauvé, à cause du choc subi à la tête, certainement un traumatisme crânien.

Dany Daniel Bopassa Engoya avait fait valoir ses droits à la retraite en 2017, après avoir évolué à la rédaction de langue lingala de Radio Congo.

Dany Daniel Bopassa Engoya

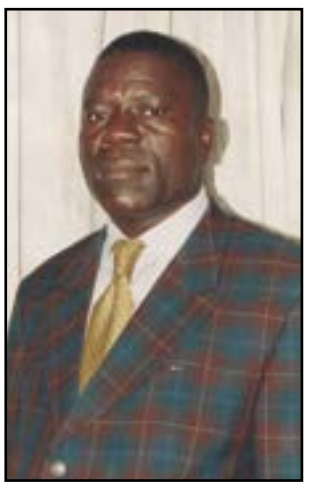

Dolet Marcel Nkounkou

Enseignant de carrière, il a préféré changer de profession, après avoir travaillé au département de la presse, propagande et information de la Confédération syndicale congolaise (C.S.C.). Le passage dans ce département l'avait plongé dans le bain de la communication, en animant les émissions de la C.S.C, à Radio Congo.

Dany Daniel Bopassa Engoya a fini par intégrer cet organe de presse pour exercer le métier de journaliste, en qualité de présentateur des journaux et de reporter.

Né le 12 décembre 1957, à Brazzaville, il laisse une veuve et neuf enfants.

La veillée mortuaire se tient au 390 rue des Maraîchers, à Mpila, Brazzaville, quartier Blanchet.

La rédaction de La Semaine Africaine présente ses condoléances aux familles éplorées.

Philippe BANZ

<u>Assemblée nationale</u>

Bisbilles au sein du groupe de la majorité présidentielle

Le président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle, Jean Jaurès Ondelé, est en colère contre certains députés de sa famille politique. Il leur fait le reproche d'accompagner le député Denis Christel Sassou-Nguesso *«de façon aussi ostensible»,* mais également de l'avoir avec eux lors de leurs descentes.

«Ce format de descente est inacceptable par la majorité présidentielle», a expliqué Jean-Jaurès Ondélé aux députés récidivistes qu'il a convoqués le 18 avril 2019, dans son cabinet de travail. Il estime que le député d'Oyo n'a jamais présenté ses civilités au président du groupe parlementaire, encore moins au président de la majorité présidentielle. *«Ce qui est inacceptable».* Selon lui, c'est plus le culte de la personnalité du député d'Oyo qui est excessivement mis en valeur dans ces descentes. *«L'utilisation d'un jet pour ces descentes affaibli le pouvoir alors que celui-ci se trouve être dans des difficultés. Il y a comme une dénaturation du sens même de la descente parlementaire pour des raisons d'agenda cachés de certains».*

Pour les députés incriminés, ces accusations sont infondées. Ils accusent plutôt leur président de laxisme. *«Plusieurs de nos collègues se font accompagner lors de leurs descentes par d'autres députés de la majorité présidentielle. Les avez-vous appelés pour le leur reprocher?»,* ont-ils rétorqué.

Ils refusent donc de se plier. *«Le jet est un moyen de transport comme les autres, donc inutile d'en faire une polémique. Pour le reste, nous sommes des députés nationaux et personne ne nous fera le reproche d'accompagner un collègue député et d'être par ricochet aux côtés du député d'Oyo».*

KAUD

Coup d'oeil en biais

Même les fous dansent et s'enivrent!

Il était 10h, le lundi de Pâques, au Plateau des 15 ans, un quartier de Moungali, le quatrième arrondissement de la capitale, lorsqu'un fou est devenu la vedette d'un débit de boisson situé en contrebas du Pont du Centenaire. Exhibant des billets de banque, il passait commande de bières au fil du temps et en tirait une certaine fierté, jusqu'à narguer les autres clients. Répétant à qui voulait l'entendre que la bière réjouit le cœur, il s'est mis aussi à danser au rythme du ndombolo et n'a abandonné la partie qu'à 17h, après avoir vidé la dernière bouteille du casier.

Mfilou-Ngamaba: une association sauve momentanément l'arrêt CEG

L'arrêt CEG, sur la route de La Base à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, est un bourbier célèbre en saison de pluie, à côté de celui du rond-point Mouhoumi. Le vendredi 19 avril dernier, les populations ont été agréablement surprises par la présence en ce lieu d'une niveleuse, d'un camion benne et d'une équipe d'ouvriers de la société SGEC qui s'est activée immédiatement à réhabiliter ce tronçon de route. Mais, la réalisation de ces travaux n'est le fait ni du Gouvernement, ni de la Mairie. C'est plutôt l'initiative d'une association, appuyée par la Police, qui a fini par comprendre les jérémiades de la population de Mfilou-Ngamaba menée en bateau depuis de nombreuses années. Trop, c'est trop, il fallait attaquer ce bourbier. En vingt-quatre heures, il a été vaincu. Le bourbier de l'arrêt CEG n'est donc plus qu'un douloureux souvenir. Du moins pour l'instant, car le gravier qu'on y a répandu, bien que rendant praticable la route, n'est qu'une solution provisoire.

L'E2DC semble toujours incapable de remplir sa mission à Sibiti

La situation de l'électricité à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, ne s'améliore pas du tout et les clients d'Energie et électricité du Congo (E2DC), ex-SNE, sont très remontés contre cette entreprise. Au mois de mars et en ce mois d'avril, ils en ont été privés pas moins de 10 fois, sans compter la mauvaise qualité du courant qui leur est fourni en temps normal. Certains ménages ont perdu des appareils électroménagers et des ampoules d'éclairage à la suite des coupures impromptues. Ceux dont les congélateurs ont été épargnés se retiennent dorénavant de faire des provisions alimentaires. Pour les artisans, c'est le ras-le-bol. Curieusement, les montants des factures qui leur parviennent sont soit constants pour certains, soit en hausse, pour d'autres, alors que normalement chacun doit payer uniquement pour ce qu'il consomme. «Une véritable escroquerie», tempêtent ceux qui n'acceptent pas un tel paradoxe.

Explosion de violence après le décès d'un élève à Nkayi

La semaine passée a été un cauchemar pour le proviseur du Lycée de Nkayi, dans la Bouenza. Pour avoir saisi la police afin qu'elle sécurise le lieu de la veillée d'un élève de l'établissement décédé et fait échec à la tentative des amis de ce dernier de s'emparer de force du cercueil pour un tour des quartiers de la ville, il a provoqué leur colère. Un groupe d'élèves a vandalisé le lycée en détruisant la toiture, les fenêtres, les grilles et une partie du mobilier. Le domicile du proviseur a souffert aussi de leur furie. Ils l'ont saccagé et ont agressé son épouse. La police a pu rétablir l'ordre, mais n'a pas empêché les dégâts matériels. Par solidarité avec le proviseur, les enseignants ont suspendu les cours. Mais après une concertation avec les parents d'élèves, ils ont mis un peu d'eau dans le vin et accepté de les reprendre le mardi 23 avril. La police, est décidée à mettre la main sur les meneurs et de les présenter devant le procureur de la République.

A Brazzaville, des tuyaux de la LCDE menacés d'éclatement

Un tuyau de diamètre 400 de La Congolaise des eaux (LCDE), ex-SNDE, a pété et laisse échapper une importante quantité d'eau à Indzoulou, un quartier du septième arrondissement, Mfilou-Ngamaba. Conséquence: plusieurs ménages de ce quartier sont privés d'eau potable depuis deux semaines. L'eau ne coulant plus des robinets, ils mènent désormais un combat quotidien pour s'approvisionner, bidons au dos ou dans une brouette. Même scenario à Kinsoundi, un quartier de l'arrondissement 1 Makélékélé, où, sur l'avenue du Petit séminaire, un conduit de diamètre 600 alimentant cinq zones est menacé par une érosion. Si l'on n'y prend garde, il éclatera en cas de grande pluie. Enfin, au quartier Sadelmi, il s'est creusé sur une chaussée un ravin au passage d'un torrent qui a mis à découvert un tuyau d'eau de diamètre 400 pouvant être perforé au passage de gros véhicules.

Une escroquerie bien organisée à Madibou

La crise pousse certains Congolais d'user d'escroquerie pour se tirer d'affaire. A Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, deux jeunes gens se sont engagés auprès de certaines familles prétextant qu'ils allait les aider à élaborer des projets et faire en sorte qu'ils soient bénéficiaires du projet Lisungi, moyennant la somme de 5000 francs CFA. Malheureusement, rien de concret ne s'est fait. Les deux malfrats ont été appréhendés après des plaintes de quelques victimes. Le coordonnateur du projet Lisungi met en garde les familles bénéficiaires contre ces personnes de mauvaise foi, toutes les prestations de Lisungi étant gratuites.

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de JAKANE, à côté du restaurant JAIPUR, en diagonale de PARK N SHOP),
Boite Postale: 4003,
Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le deux avril deux mille dix-neuf, enregistré folio 038/04, n°138, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société Civile Immobilière ;
Dénomination: «POLE IMMOBILIER»;
Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:
- l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, l'attribution en propriété, l'administration et l'exploitation par bail en qualité de preneur ou bailleur, location, vente, revente, ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- la gestion immobilière et location-gérance de tout fonds commercial.
Pour réaliser cet objet, la société peut recourir, en tous lieux, à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, sans aucune exception, dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, qu'ils facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus définies, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société; la société peut, notamment constituer hypothèque ou autre sûreté réelle sur les biens sociaux.
Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);
Siège: 10, rue Isidore MOUNTOU, en face de Charden Farrel (Sympathique), Arrondissement II Mvou-Mvou, Pointe-Noire,
République du CONGO ;
Gérance: Par Monsieur Jean Albert MADIARI ;
R.C.C.M.: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/19 D 3. Par ailleurs, le dépôt a été enregistré au même Greffe sous le numéro 19 DA454.

Pour avis,
Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

ETUDE DE MAITRE GILBERT OP ANDET
Notaire
Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza (CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville; B.P.: 755 – Tél.: 06-826-42-83
E-mail: gildas_jo@hotmail.fr
République du Congo

OKONDZI CONGO
Société A Responsabilité Limitée (SARL) Unipersonnelle
Capital social: 1.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, 124, Rue Bénin - Talangaï
République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 26 Mars 2019, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: OKONDZI CONGO, dont les caractéristiques sont les suivantes:
FORME: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à un million (1.000.000) de Francs CFA ;
OBJET: La Société a pour objet: Bâtiment, Travaux publics, Prestation de services divers, Import-Export ;
DENOMINATION: la société prend la dénomination suivante: OKONDZI CONGO ;
SIEGE SOCIAL: Brazzaville, 124, Rue Bénin - Talangaï, Quartier Mikalou, Arrondissement VI – Talangaï ;
DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier;
GERANCE: Est nommé gérant de la société Monsieur NIANGA Darchel, qui accepte ;
DEPOT LEGAL: A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 Avril 2019;
RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° CG-BZV-01-2019-B13-00079.

Pour avis,
Maître Gilbert OPANDET,
Notaire.

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE
B.P.: 4866, téléphone: (242) 06 667 00 66/06 473 30 79
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 30 janvier 2019, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée GENIUS GROUP-SARL-U, aux caractéristiques:
-Dénomination: GENIUS GROUP-SARL-U.;
-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
-Capital social: 1.000.000 F. CFA;
-Siège social: Pointe-Noire, quartier Tchimbamba, vers l'école primaire, téléphone: (00242) 06 979 64 30;
Objet social: Organisation, promotion de spectacles et autres événements culturels; gestion de carrières d'artistes; booking d'artistes; représentation d'artistes et E-marketing; vente de vêtements; vente et location de matériels audio visuels; radio; télévision; conseil en développement artistique et communication; photographie et travaux multimédias; production audiovisuelle; production de films institutionnels et publications; production cinématographique; acquisition, exploitation, distribution, édition et diffusion des œuvres musicales, cinématographiques et audiovisuelles ;
-Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM ;
-Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro 116, Folio 23/05 en date du 04 février 2019 ;
-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le n° 19 DA 453 du 05 avril 2019 ;
-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/19 B 161 du 05 avril 2019 ;
-Gérance: Monsieur NGAMBOUBHA-ZABA Alex De Dieulveult est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE.

ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
1159 rue Ndouo, Plateau des 15 ans B.P. 945 – BRAZZAVILLE
Tel (242) 22 611 67 64 / 06 661 62 56 - E-mail : acbef@yahoo.fr
Site web : www.acbef.org République du CONGO

AVIS DE RECRUREMENT

L'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial (ACBEF) recrute, pour son siège à Brazzaville, un(e) Chef de Division Recherche, Suivi et Evaluation. Le candidat doit avoir un diplôme de niveau BAC+3 ou Maîtrise en sciences humaines (sociologie, démographie, géographie etc.) en science sociale, en science économique ou autres diplômes universitaires équivalents, avec une expérience professionnelle d'au moins de 5 ans dans le domaine de la recherche, suivi et évaluation.
Les dossiers de candidatures composés d'une lettre de motivation adressée à la Directrice Exécutive de l'ACBEF, une copie légalisée du diplôme ou attestation, un curriculum vitae, une carte photo, un certificat de nationalité, un casier judiciaire datant de moins de 3 mois, un extrait d'acte de naissance et un certificat médical, une copie de la carte nationale d'identité, doivent être déposés avant le 15 mai 2019 au Siège de l'ACBEF au n° 1159, Plateau des 15 ans – Brazzaville, avec mention « Candidature au poste de Chef de Division Recherche, Suivi et Evaluation ».

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NB: Les versions électroniques des CV doivent être adressées au mail ci-dessous : acbefrecrute@gmail.com

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Jeunesse

Améliorer les capacités des jeunes responsables sur la gouvernance

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo a organisé, à Brazzaville, du 15 au 17 avril 2019, une formation sur la gouvernance au profit des jeunes responsables d'organisations de la société civile de développement et évoluant dans divers domaines et postulants aux subventions de cette ambassade. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mme Jacqueline Mourot, conseillère à la presse et aux affaires culturelles à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo et la fin de la formation sous l'égide de Todd Haskell, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique. L'objectif visé a été de faire maitriser la gouvernance des Ong aux participants, en vue de la bonne gestion de leurs activités pour une pérennisation des organisations et surtout pour prétendre obtenir une subvention. Cette formation a été animée par Mme Beverly Ott, d'origine américaine, experte en gestion des Ong, directrice de l'association Echange pour l'organisation et la promotion des petits entrepreneurs.

Photo de famille après la formation

Pendant trois jours de formation, les jeunes responsables d'Ongs, une trentaine en tout, se sont familiarisés avec les notions de gouvernance d'Ong, de demande de subvention et du cadre juridique des Ong au Congo. A la fin de leur formation, les participants ont reconnu avoir amélioré leurs capacités pour bien gérer les projets, le suivi et l'évaluation, ainsi que de mieux formuler leurs demandes de subvention ciblant bien les objectifs des bailleurs de fonds. Cette formation a été motivée par un constat fait suite au manque de capacités d'organisations dans les demandes de subvention et la bonne gouvernance. Les jeunes responsables ont eu des outils pour bien élaborer un organigramme, connaitre les postes nécessaires de fonctionnement et savoir écrire les demandes de subvention alignées sur la vision de l'Ong. Pour Mme Jacqueline Mourot, il faut continuer à travailler avec toutes les organisations qui ont pris part à la formation. *«Elles ont la possibilité dans les trois mois qui suivent, après ce séminaire, de postuler aux subventions de l'ambassade dirigées vers la jeunesse sous-employée pour mieux aider cette jeunesse dans les projets et l'entreprenariat. Toutes les organisations qui ont participé à cette formation sont éligibles au fonds destiné aux organisations de développement de la société civile. Les Ong participantes sont celles qui travaillent avec la jeunesse. Chaque année nous lançons des appels d'offres»*. Une participante, Mme Vanessa Metou, présidente de l'Ong LONA, a dégagé des attentes de sa formation. *«Nous avons appris comment écrire les demandes de levée de fonds, comment mieux gérer nos organisations pour bien les structurer et comment rédiger des projets qui peuvent susciter l'intérêt des bailleurs de fonds. Ce qui est vrai, c'est que certains projets seront sélectionnés après cette formation. Celle-ci a été nécessaire pour les Ong congolaises en apprenant des cas pratiques. On a compris que beaucoup d'Ong ne répondaient pas aux critères. Cela nous a aidé à recadrer notre façon de faire. Notre organisation œuvre pour le bien-être et l'épanouissement de la jeunesse à travers les programmes axés sur l'éducation de leadership et l'entreprenariat»*. Mettant fin à la formation, Todd Haskell, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo a rassuré que *«de nombreuses opinions sont très pessimistes. D'autres encore reflètent le désespoir. La nouvelle politique américaine en Afrique privilégie la formation des jeunes et un partenariat gagnant-gagnant basé sur la bonne gouvernance et l'éthique. L'ambassade des Etats-Unis au Congo continuera à vous accompagner à travers des programmes très spécialisés tels que le YALI, le Fulbright ou l'Access. Les Etats-Unis d'Amérique est un partenaire sûr de la République du Congo. La jeunesse garde un meilleur futur, malgré la situation économique difficile que traverse le pays»*.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Comment attirer les investisseurs au Congo pour améliorer le climat des affaires en ce moment de crise que connait le pays?

Guy-Brice Malonga (Moungali, Brazzaville)

Canal+ Congo

La «taxe d'abonnement et réabonnement télévisuelle» entre en vigueur le 2 mai 2019

La «taxe d'abonnement et réabonnement télévisuelle» entrera en vigueur le 2 mai 2019. Ce qui entrainera, ipso facto, un changement des tarifs à Canal+ Congo. L'annonce a été faite au cours d'une conférence de presse animée mardi 23 avril dernier à Brazzaville par M. Benjamin Belle, Directeur général de cette société, qu'assistait M. Leger Issombo Dira, responsable de communication.

Leger Issombo Dira et Benjamin Belle

Cette rencontre avec les chevaliers de la plume et du micro s'inscrivait dans le droit fil de l'ambition de Canal+ d'être toujours plus proche des consommateurs et des futurs consommateurs.

Les nouvelles dispositions fiscales sur l'audiovisuel sont contenues dans la loi n° 40-2018 du 28 décembre 2018 portant loi de finances pour l'exercice 2019. Une loi qui fixe la *«taxe d'abonnement et réabonnement télévisuelle»* à 10%.

Au regard de l'article 36 de cette loi, des dispositions relatives à la fiscalité intérieure ont été aménagées à partir de l'année 2019. En effet, selon la loi de finances 2019, la taxe est collectée sur chaque abonnement et réabonnement par les sociétés de distribution des chaînes audiovisuelles. Aussitôt, cette taxe doit faire l'objet d'un reversement mensuel à la recette des impôts par les sociétés de distribution des chaines télévisuelles sur la base d'un état déclaratif entre le 10 et le 20 du mois suivant celui de l'encaissement. Le reversement tardif est sanctionné par une pénalité de retard de 100% du montant de la taxe due pour chaque mois de retard. La déclaration et le paiement de la taxe sont soumis à un contrôle de l'administration fiscale.

Benjamin Belle a promis que la mise en application des nouvelles dispositions fiscales n'influence pas les tarifs de Canal+ Congo. *«En dehors des nouvelles dispositions fiscales, à notre niveau, les tarifs d'abonnement et de réabonnement n'ont pas changé pour rendre notre produit plus accessible. Nous avons le devoir de communiquer, tout en offrant la qualité des bouquets sans pourtant augmenter les prix»*.

En prenant quelques exemples, à cause de l'application des dispositions fiscales nouvelles, il a expliqué que la formule Acces passera de 5000 à 5500 francs CFA; Evasion de 10.000 à 11.000 francs CFA; Essentiel + de 12.000 à 13.000 francs CFA; Acces & Canal + de 15.500 à 16.500 francs CFA.

Le Directeur général de Canal+ Congo a pris l'engagement de continuer à pouvoir satisfaire les abonnés en offrant des bouquets de qualité. Il a affirmé que la société Canal + Congo devient un collecteur d'impôts pour l'Etat. Et souligné que pour les clients qui s'abonnent et se réabonnent avant la date du 2 mai 2019, aucun changement ne sera observé sur les tarifs.

Philippe BANZ

Partenariat PNUD-PRATIC

Accompagner les startups dans leurs affaires

En marge des travaux de la 3e édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation *«Osiane 2019»* tenu du 16 au 18 avril 2019 au Palais des congrès de Brazzaville, Luc Missidimbazi, président de PRATIC, une association spécialisée dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de l'innovation, et Mme Emma Ngouan Anoh, vice-représentante du PNUD au Congo, assisté de Mme Arlette Soudan Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement, marraine de cet accord, ont signé, mercredi 17 avril 2019, un accord visant un partenariat gagnant-gagnant pour accompagner les startups dans leurs affaires.

Echange des parapheurs après la signature de partenariat

Mme Arlette Soudan Nonault a indiqué que le PNUD construit l'un des plus vastes et intégrés réseaux de connaissance, d'apprentissage et d'échanges au monde à travers des laboratoires d'accélérateur d'innovation le plus vaste pour renforcer la pertinence des solutions face aux défis émergents et au changement du monde actuel, afin de répondre à l'ambitieux agenda des Objectifs de développement durable (ODD). *«Le réseau de laboratoires d'accélérateurs nationaux fait partie du PNUD qui consiste à connecter les connaissances et les solutions tout en investissant dans des approches novatrices et ambitieuses. C'est une occasion unique de tester de nouvelles approches pour résoudre les problèmes de développement qui est un espace d'échanges où les partenaires peuvent explorer des idées peu conventionnelles, voire radicales et novatrices pour inspirer le changement et créer de nouvelles opportunités»*, a fait savoir la ministre du Tourisme.

Mme Emma Ngouan Anoh a précisé que le partenariat avec l'association PRATIC va permettre au PNUD d'impliquer les acteurs locaux dans la recherche de solutions responsables, pragmatiques et qui répondent au mieux aux défis de développement du pays. *«Ce partenariat est enrichissant et s'inscrit dans un rapport gagnant-gagnant dans le sens où le PNUD s'appuie sur un portefeuille d'activités locales qu'il peut mettre en réseau avec une communauté internationale de praticiens, pour en faire des solutions concrètes aux problèmes du Congo. Le PNUD réaffirme son engagement et la place centrale qu'il accorde à l'innovation et aux nouvelles technologies dans la recherche de solutions audacieuses, pragmatiques et révolutionnaires aux défis de développement du pays. Il lance son laboratoire d'innovation qui a pour vocation de faire émerger au niveau local une intelligence collective pour tester de nouvelles approches, explorer des idées ambitieuses et novatrices qui inspireront des changements dans la manière d'appréhender les questions complexes de développement du Congo»*, a-t-elle dit.

Le laboratoire d'innovation du Congo, a souligné la vice-représentante du PNUD, fait partie d'un réseau de 60 laboratoires lancés cette année par le PNUD, dont le réseau soutiendra la recherche de solutions locales face aux défis actuels du Congo, afin d'atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. *«Ce partenariat permettra également au PNUD d'accompagner et de soutenir cinq innovations féminines, afin de les guider et d'exprimer leur potentiel, en vue de valoriser des idées nouvelles au profit du bien-être des populations et dans l'atteinte des objectifs de développement durable. L'objectif de ce partenariat est d'accompagner les startups dans la mise en œuvre de leurs projets»*, a indiqué la fonctionnaire Onusienne.

Pascal BIOZI KIMINOU

Projet Développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DURQUAP)

Lancement des activités de la maîtrise d'œuvre sociale à Brazzaville et Pointe-Noire

Les activités de la maitrise d'œuvre sociale inscrites par le projet Développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DURQUAP) ont été lancées, le 26 mars 2019, avec la mise sur le terrain des enquêteurs à Brazzaville et le 2 avril 2019 à Pointe-Noire. Un consultant a été choisi par le projet DURQUAP pour exécuter les actions de Maîtrise d'œuvre sociale (MOS). Il s'agit de M. Gérard (de nationalité Sénégalaise) et son partenaire AIDL Consultance (Congo).

Dans la perspective des activités d'intermédiation sociale et de renforcement des capacités des bénéficiaires du Projet et afin de recueillir l'adhésion de ceux-ci à toutes les activités de restructuration, le Maître d'œuvre sociale a démarré ses activités dans les quatre quartiers concernés par le projet, à savoir: 308 Mboukou (arrondissement 3 Tié-Tié) et 404 Tchiniambi 1 (arrondissement 4 Loandjili) pour Pointe-Noire et Mounkoundzi Ngouaka (arrondissement 1 Makélékélé) et Soukissa (arrondissement 5 Ouenzé) pour Brazzaville.

Des Focus group et des enquêtes au niveau des ménages ont été lancées dans ces quatre quartiers. Les rencontres avec les communautés de base ont été des moments riches d'enseignements.

Répartis en quatre groupes (Sages, femmes, filles et garçons), les acteurs ont enrichi la base des données du Maître d'œuvre sociale pour lui permettre d'élaborer un rapport en adéquation avec la réalité.

La participation des acteurs dénote de leur engagement à participer aux activités de la Maîtrise d'œuvre sociale, mais également à s'approprier le projet. Les focus groupes ont aussi eu le privilège de baliser la voie aux prochaines étapes de la MOS, notamment la sensibilisation qui est imminente. Pour espérer un véritable changement de comportements, mieux de mentalités, une bonne dose de pédagogie est nécessaire ainsi que des messages pertinents.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA
(Sur les notes de Justin Ducker MAMBIKI)

Think tank «HorizonS» de la Fondation perspectives d'avenir (FPA)

Une table-ronde a marqué le lancement des activités de l'année 2019

***«Mise en place et développement des Zones économiques spéciales (ZES) en République du Congo: le défi du capital humain»*. Tel est le thème de la table-ronde organisée vendredi 19 avril 2019 à Brazzaville par le think tank (cercle de réflexion) *«HorizonS»* de la Fondation Perspectives d'avenir (FPA). Cette rencontre a eu lieu avec l'appui des ministères des Zones économiques spéciales; de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi; de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public; des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel; du Commerce, des approvisionnements et de la consommation. Elle s'est déroulée en présence du ministre délégué à la Décentralisation, Charles Ngafouomo, et du président de la FPA, Denis Christel Sassou-Nguesso.**

De g. à d: Charles Nganfouomo, Denis Christel Sassou-Nguesso et Rock Abraham Okoko Esseau

Directeur exécutif de la FPA, Abraham Rock Okoko Esseau a souligné que le travail du think tank *«HorizonS»* s'inscrit dans le cadre de l'axe stratégique n°5 du programme de la FPA, *«Réflexion et plaidoyer». «La fondation a choisi d'engager la réflexion sur un certain nombre de thèmes pour accompagner non seulement la mise en œuvre du Programme national de développement (PND) par le Gouvernement, mais aussi l'aventure du Congo dans l'émergence et le développement durable…La Fondation est appelée à produire des idées économiques, sociales, et même politiques pour aider à forger ensemble notre avenir commun. Ces idées devraient, par la suite, se traduire dans des recommandations, dans des propositions qui seront soumises par les voies les plus appropriées aux autorités publiques. Aujourd'hui, nous allons réfléchir sur la problématique du capital humain dans les Zones économiques spéciales que notre pays se propose de mettre en place. Mais d'autres activités suivront autour d'autres thèmes et d'autres défis. Vous avez certainement appris l'entrée en vigueur de la zone de libre échange continentale. On ne peut pas imaginer un tel bouleversement sans conséquences pour le Congo. Il faudrait donc à un moment donné aussi réfléchir sur l'opérationnalisation de cette zone de libre échange économique. Nous entendons parler de l'économie numérique, qui, à mon avis, est un bouleversement aussi, une révolution qui devrait nous amener, dans les mois à venir, à réfléchir aussi à la problématique du capital humain qui devrait accompagner cette révolution numérique»*, a-t-il ajouté. Avant de préciser que le résultat du travail du think tank, une fois proposé aux autorités publiques, doit être considéré comme la *«contribution de la société civile à la construction de notre avenir commun.»*

Cette table-ronde s'est déclinée en deux panels qui ont eu pour discutant Pierre Michel Nguimbi, ancien ministre, président exécutif du Groupe d'expertise sur les réformes institutionnelles et administratives (GERIA).

Dans le panel 1, *«Etat des lieux des ressources humaines pour les Zones économiques et sociales»*, M. Albertin Ondongo, conseiller économique et au développement des Zones économiques spéciales au ministère des ZES, a planché sur *«Le projet congolais des ZES: de la conception à la mise en œuvre»*. Tandis que M. Jean Bedel Solo, lui aussi représentant du ministère des ZES, a réfléchi sur *«L'opérationnalisation des ZES: enjeux et capital humain»*. Et, enfin, M. François Sita, chercheur d'université et consultant international en management, représentant le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, s'est penché sur *«Le système éducatif congolais à l'épreuve du projet des ZES»*.

Les intervenants du deuxième panel

Le panel 2, *«Leçons d'une analyse comparative (benchmarking) autour du capital humain des ZES»*, M. Ma Fulin, ambassadeur de Chine au Congo, le Dr Arsène Claude Amona, et M. Jean Jacques Samba, représentant d'UNICONGO, ont parlé, respectivement, du benchmarking à la lumière des expériences du pays du Soleil-levant, de l'Ile Maurice, et du secteur privé congolais.

Rapporteur principal de cette table-ronde, le Dr Firmin Kitsoro Kinzounza a épinglé huit erreurs qui entravent la mise sur pied des ZES au Congo: le non-règlement de la question du temps dans la mise en place de ces zones dont on parle depuis 2019, la non-prise en compte des entreprises locales, le peu de contact avec l'Université Marien Ngouabi, le problème de transfert des technologies, le fait de s'appuyer sur les capitaux étrangers, l'insuffisance de communication, et le manque de conscience professionnelle qu'on doit inculquer aux Congolais, etc. Il a aussi donner quelques pistes de solutions: les Congolais doivent privilégier l'intérêt général que les intérêts personnels, c'est-à-dire qu'ils doivent placer le Congo avant tout; ils doivent produire ce qu'ils consomment, avoir l'ambition de créer un Congo uni, solidaire et prospère; commencer par une phase expérimentale des ZES; tirer les leçons des expériences des autres pays, etc.

Dans son mot de clôture, M. Roch Abraham Okoko Esseau a annoncé le lancement officiel le 9 mai 2019 par M. Denis Christel Sassou-Nguesso de l'Académie du leadership et de l'employabilité de la FPA.

A noter que le cercle de réflexion HorizonS a été lancé le 6 juillet 2018 à Brazzaville. Il se définit comme un espace public susceptible de favoriser aussi bien un remue-méninge ou brainstorming qu'un débat exigeant, apaisé, constructif autour des politiques publiques existantes en vue non seulement de leur questionnement, déconstruction et reconstruction, mais aussi de la formulation de propositions destinées à les faire évoluer dans le sens d'un meilleur service du bien commun au Congo.

Véran Carrhol YANGA

Serge Thierry Mombouli, directeur du Service du contrôle des produits forestiers à l'exportation (SCPFE)

Une ambition: réussir à atteindre les standards internationaux de qualité

Par décret n° 2018-407 du 28 octobre 2018, M. Serge Thierry Mombouli a été nommé Directeur du Service du contrôle des produits forestiers à l'exportation (SCPFE). Dans l'interview qu'il nous a accordée, ce professionnel des métiers du contrôle de gestion et de la comptabilité qui a fait ses preuves, pendant vingt ans, à l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC), en France, présente la structure qu'il dirige et dévoile son ambition.

Monsieur le Directeur, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs?

**Je suis M. Serge Thierry Mombouli, professionnel des métiers du contrôle de gestion et de la comptabilité depuis plus de trente-cinq ans en France et j'ai une formation en DESS Contrôle de gestion et audit à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris.

L'expérience la plus significative et qui s'apparente à mes missions en tant que Directeur du SCPFE est sans nul doute celle de près de 20 ans en matière de comptabilité et contrôle de gestion au sein de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC). C'est une association chargée par délégation de service public de la gestion de l'assurance chômage en France et dans les Département d'Outre-Mer. Cet organisme qui gère l'assurance chômage en France a un *«ADN»* qui rappelle celui du SCPFE sur plusieurs aspects, tels que la recherche de la performance à travers la qualité de service rendu aux usagers. Dans l'exercice de mes fonctions au sein de cet organisme, j'ai pris une part active à la création de plusieurs services de contrôle de gestion, et d'aide au pilotage, notamment à la Direction d'établissement, à la Direction Financière et à la Direction des Système d'Information (DSI) de l'UNEDIC. J'ai également participé à la réorganisation et l'industrialisation de la DSI de l'UNEDIC, qui comptait à l'époque près de mille personnes réparties sur une quinzaine de sites sur tout le territoire français. Cette réorganisation s'articulait autour de l'industrialisation de la production informatique, la professionnalisation du service rendue aux *«clients»* internes, de l'intégration du progiciel de gestion SAP, l'accompagnement au changement des équipes par la mise en place de formations, du management en mode multi-projets ou portefeuille de projets.

J'ai fait partie de l'équipe qui a obtenu la certification comptable de l'UNEDIC par la mise en place d'un outil de contrôle et de consolidation des soixante bilans des institutions délocalisées pour un montant total de recette de 17,5 milliards d'euros.

Serge Thierry Mombouli

Ceci dit, vous avez été porté, récemment, à la tête du SCPFE. Cela suscite-t-il quelque commentaire de votre part?

**Oui, une véritable reconnaissance envers le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, avant tout, et ensuite au Premier Ministre Clément Mouamba et, enfin, à Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, mon ministère de tutelle. C'est pour moi, un honneur de travailler dans ce service qui, il faut le préciser, a été bien conçu à l'origine et mérite d'être présenté à sa juste valeur. En effet, c'est un modèle de service public au regard des textes législatifs et règlementaires qui le créent et l'organisent. J'ai été agréablement surpris de découvrir le véritable A.D.N. du service, à savoir: la recherche permanente de la qualité du service rendu aux usagers et de la performance de gestion.

Beaucoup de gens ignorent ce qu'est le SCPFE, notamment ses missions et attributions. Pouvez-vous donner plus d'éclaircissement là-dessus?

**Le SCPFE a été créé par les dispositions de l'article 82 de la loi 16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier et ses attributions, son organisation et son fonctionnement sont définies par le décret numéro 2002-436 du 31 décembre 2002. L'article 3 dudit décret définit les attributions du service, comme suit:

-Inspecter les produits forestiers en vue de délivrer une Attestation de Vérification Export (A.V.E). Il s'agit d'un document comportant toutes les informations nécessaires pour que le service des douanes calcule et recouvre les taxes qui sont dues à l'Etat. Nous ne faisons pas le recouvrement de ces taxes. Pour notre fonctionnement, les forestiers nous versent 1% de la valeur FOB (Free on board). Ce financement contribue à la gestion du service et est utilisé à bon escient pour les besoins de fonctionnement. Depuis 2002, le SCPFE a mis en place un système informatique qui optimise remarquablement la traçabilité et l'archivage des informations. Ce qui est remarquable;

- Contrôler la qualité et la quantité du bois et dérivés à l'exportation par l'agréage, conformément aux règles de classement en vigueur;

- Contrôler la qualité et la quantité des produits de la flore et de la faune à l'exportation, à la réexportation, à l'importation et à la réimportation, conformément aux règles de classement en vigueur;

- Suivre les prix et des produits forestiers non ligneux à l'exportation;

- Suivre la conjoncture du marché international des produits forestiers pour disposer et diffuser des informations fiables sur leur prix;

- Assurer le recyclage des classeurs des bois et d'autres produits forestiers;

- Créer et gérer la banque de données sur les exportations des produits des bois et dérivés et publier les statistiques annuelles y relatives;

-Créer et gérer la banque de données sur l'exportation, la réexportation, l'importation et la réimportation des produits de la flore et de faune et publier les statistiques y relatives;

- Participer au processus de certification forestière;

- Apporter un appui technique aux professionnels du bois dans le domaine de sa compétence;

-Produire et publier périodiquement une note de conjoncture;

-Veillez au respect des quotas d'exportation des bois en grumes;

- Vérifier les connaissements des produits forestiers importés et exportés;

- Signer tous les documents d'exportation des produits forestiers et fauniques;

- Entretenir des relations de coopération avec des organismes nationaux, régionaux ou internationaux similaires.

Quelle est votre ambition à la tête de cette structure?

**Mon ambition, qui est celle de tout le collectif, est de réussir à atteindre les standards internationaux de qualité. L'objectif principal est de répondre plus efficacement aux besoins et exigences de nos usagers et surtout de l'Etat, tout en modernisant le management du service en vue d'accroître notre participation à la richesse nationale. En effet, l'Etat a confié au Service la principale mission d'inspecter l'une des richesses naturelles stratégiques de notre pays, afin de contribuer à l'effort de diversification de l'économie nationale.

Très prochainement, je proposerai au comité de gestion, l'organe de contrôle du Service, des objectifs pour ce service qui mérite d'être valorisé.

*** Auriez-vous un vœu, un message en conclusion de notre entretien?***

**Après avoir parcouru les différents départements de notre pays en vue d'échanger individuellement avec l'ensemble de mes collaborateurs et de nos partenaires forestiers auprès desquels nous sommes installés et travaillons, mon vœu est que toutes les parties prenantes concernées par la gestion durable des ressources forestières nous apportent sans cesse leur contribution et nous accompagnent sans relâche dans cette formidable entreprise, car c'est un challenge stimulant pour notre beau pays.

Propos recueillis par
V.C.Y.

Crises politiques

Les dirigeants d'Afrique préoccupés par la situation au Soudan et en Libye

La capitale égyptienne le Caire a accueilli un sommet consacré à la Libye et au Soudan, mercredi 23 avril 2019. C'était sous la présidence du président égyptien Abdel Fatah Al-Sissi, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine (UA). Y étaient attendus principalement: les présidents Idriss Déby du Tchad, Ismaïl Omar Guelleh de Djibouti, Paul Kagame du Rwanda, Denis Sassou-Nguesso du Congo, Mohamed Abdullahi Mohamed de la Somalie et Cyril Ramaphosa de l'Afrique du Sud. Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat était lui aussi présent, après une récente visite à Khartoum, au Soudan.

Abdel Fattah Abdelrahman Burhan

Au cours de ce sommet, les chefs d'Etat présents au Caire ont planché sur la crise au Soudan, où un Conseil militaire a pris le pouvoir après avoir renversé le président Omar El-Béchir. Alors que les manifestants ne décolèrent pas et appellent chaque jour à la remise du pouvoir à un gouvernement civil. En place aussitôt après la destitution de l'ex-président, le Conseil militaire de transition a enjoint aux contestataires de démanteler les barricades devant l'Etat-major de l'armée. Mécontents, depuis la prise de pouvoir par les militaires, les civils réclament que celui-ci leur soit transféré.

La semaine dernière, le Conseil militaire a promis qu'il allait s'exécuter.

A l'issue de leurs pourparlers, les chefs d'Etat ont appelé à une *«transition pacifique et démocratique»* d'ici trois mois. Tandis que le Conseil de paix et de sécurité de l'UA avait lancé précédemment un ultimatum de quinze jours aux militaires. Entretemps, les partis d'opposition ont rompu les discussions avec l'armée, accusant la junte de vouloir imposer dans le gouvernement des partis proches de l'ancien régime. Ils ont promis de proposer un gouvernement au bout de deux jours, même sans l'aval de l'armée.

Le deuxième sujet évoqué par les chefs d'Etat concernait la Libye, pays où le maréchal Khalifa Haftar a lancé une offensive il y a trois semaines contre la capitale Tripoli, tenue par le gouvernement d'union nationale. Les affrontements ont déjà fait plus de 200 morts. A l'origine, des tirs de roquettes qui ont touché le sud de la capitale libyenne mardi, tuant au moins

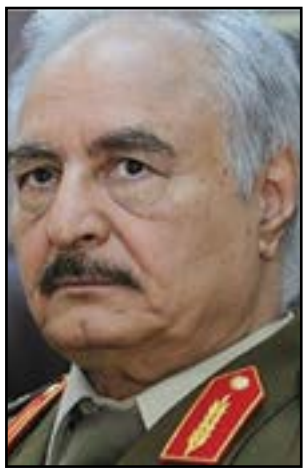

Le Maréchal Khalifa Haftar

deux civils. C'est la première fois que la capitale est frappée depuis l'offensive lancée le 4 avril par le maréchal Haftar dans le but de conquérir Tripoli. Outre les personnes tuées, 758 autres ont été blessées depuis cette attaque, selon un bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) du mardi 16 avril.

Aristide Ghislain NGOUMA

Gabon

Un dialogue social pour se conformer aux dispositions du FMI

Le Gabon accueille dans les prochains jours une délégation du Fonds monétaire international (FMI) pour évaluer ses efforts dans la réduction des dépenses et la relance de son économie. Dans cette perspective, Julien Nkoghe Bekalé, Premier ministre a réuni, mardi 23 avril 2019 les principaux syndicats du pays pour lancer officiellement un dialogue social dont le but est de créer un consensus national sur la cure d'austérité envisagée par le gouvernement.

Le Premier ministre gabonais présidant la rencontre en présence des responsables syndicaux

La plupart des syndicats ont participé à cette rencontre convoquée par le chef de l'exécutif dont l'ordre du jour était connu séance tenante. Parmi les points, figuraient le gel des recrutements et la taxe de solidarité nationale.

Selon une source proche de la primature, la concertation a porté sur les réformes initiées par le gouvernement de Julien Nkoghe Bekale qui tente de faire accepter les mesures d'austérité adoptées pour réduire le train de vie de l'Etat. Il s'agit, entre autres, de la taxe de solidarité nationale qui réduira les gros salaires de 5% à 15%, du licenciement de certains fonctionnaires gagne-petit, du gel des recrutements, des avancements et reclassements. Il y a aussi l'augmentation de certaines taxes pour renflouer les caisses de l'Etat.

Depuis l'annonce de ces mesures, tous les syndicats ou presque s'opposent farouchement à leur application. Un conseiller à la primature a reconnu que ces réformes sont difficiles mais nécessaires pour sauver le pays, maintenu sous perfusion par les bailleurs de fonds.

Dénoncé comme inégalitaire et dévastateur du tissu social, le Plan d'ajustement budgétaire du gouvernement, dicté par le FMI, est vivement rejeté par la plupart des partenaires sociaux. Ces derniers multiplient des grèves et autres marches, en refusant de payer la facture de la mauvaise gouvernance dont ils disent ne pas être responsables. C'est au milieu de ce feu de critiques que le Premier ministre a initié ce dialogue avec les responsables syndicaux en vue d'aboutir à une trêve sociale.

D'un côté, un gouvernement contraint par les bailleurs internationaux aux réformes, afin de trouver un équilibre budgétaire dans un contexte économique difficile. De l'autre, les représentants des organisations syndicales qui rejettent vivement ces réformes visant, à «précariser davantage» les travailleurs. Il s'agit surtout des travailleurs qui n'ont participé, ni de loin ni de près à ce qui s'apparente aujourd'hui à une asphyxie financière de l'Etat.

Dans ce contexte de tensions extrêmes, le gouvernement sait qu'il lui est impossible d'appliquer ces réformes obligées, s'il ne dispose pas d'une administration qui accepte de se mettre au pas. Puisque l'application des premières mesures comme la réforme de bourses, prévoyant un âge éligible de 19 ans maximum et une moyenne égale ou supérieure à 12/20 au baccalauréat, a déjà déclenché la contestation des élèves. Ce qui a contraint l'exécutif à faire volte-face.

Les retraités gabonais ne sont pas restés en marge. Ils ont exprimé leur colère à la suite d'un communiqué qui annonçait le retour du paiement par trimestre des pensions, versées chaque mois depuis 2014, à partir du mois de mai. Jeudi 18 avril dernier, ils ont organisé un sit-in devant la Caisse des retraites, mais sans trouver de bonne solution. D'aucuns s'interrogent sur ce qu'on peut attendre d'un dialogue apparemment de trop, alors que les conclusions de ceux tenus en 2012 et 2014 souffrent encore d'un défaut d'application.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

NECROLOGIE

Monsieur Jacques BAMONANA, responsable du Service commercial au journal La Semaine Africaine et famille informent les parents, les amis et toutes les connaissances, du décès de leur neveu et fils Bruno Saturnin BANZAKASSA,coach permanent de l'A.S.Bosco Lumière de la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié. Il a été rappelé à Dieu le dimanche de Paques 21 avril 2019 à10h23mn à l'hopital de Loandjili à Pointe-Noire à la suite d'une longue maladie.

La veillée se tient au domicile famillial sis 5, rue Mampouta quartier Moulembo Fond Tié-Tié.

La date des obsèques sera fixée ultérieurement.

RD Congo

Le tête-à-tête Tshisekedi-Kabila a fait des déçus

Le président de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et son prédécesseur Joseph Kabila Kabange se sont rencontrés mardi 22 avril 2019 à Kinshasa. Aucun communiqué officiel n'a sanctionné la rencontre entre les deux hommes qui sont également deux partenaires politiques. Mais, il ressort que l'ancien et le nouveau présidents de la République démocratique du Congo ont passé en revue leur alliance politique scellée dans le cadre de l'élection présidentielle qui a porté au pouvoir l'actuel président.

Félix Tshisekedi et Joseph Kabila Kabange

Le nouveau Premier ministre de la RD Congo dont le nom tarde à être révélé, l'élection du bureau définitif de l'Assemblée nationale boycottée par l'opposition et la répartition dans les grandes institutions ont été au menu des échanges entre les deux hommes. L'entretien entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi s'est tenu au moment où l'alliance entre leurs deux formations politiques Cape pour le changement (CACH) et le Front commun pour le Congo (FCC) a été secouée par les dernières élections de gouverneurs, certains membres ayant appelé à réévaluer le *«partenariat»*. En visite aux Etats-Unis d'Amérique, le président Tshisekedi avait déclaré qu'il voulait *«déboulonner»* le système de l'ancien président Kabila, que beaucoup accuse d'avoir verrouillé tout le système aux dépens de son successeur.

Ces derniers temps, le Front commun pour le Congo s'est montré mécontent des critiques de Tshisekedi envers Kabila. Dans un communiqué publié le 8 avril, cette formation politique regrettait en effet les critiques du nouveau chef de l'Etat en visite à Washington. Le FCC accuse l'accuse de profiter de sa visite au pays de l'oncle Sam pour faire des critiques à l'ex-président et de solliciter une ingérence dans les affaires de la RD Congo.

En outre, le Front commun pour le Congo a condamné l'attitude du président Tshisekedi qui selon lui risque de créer une situation de conflit entre l'actuel dirigeant et son prédécesseur. Pour la famille politique de Joseph Kabila, ces déclarations remettent gravement en cause *«l'héritage démocratique de la RDC»*. Dans ses déclarations, Tshisekedi critiquait notamment la gestion des finances publiques de son prédécesseur, qu'il a qualifiée devant ses hôtes américains de *«gabegie financière»*. Il a également dénoncé le système dictatorial mis en place par celui à qui il a succédé à la tête de ce pays-continent. A travers son mécontentement, le FCC a invité le président Félix Tshisekedi à adopter une attitude constructive et non conflictogène. Cependant, en RD Congo comme au niveau international, tout le monde attend jusqu'ici la nomination d'un Premier ministre et son gouvernement qui permettront à Félix Tshisekedi à traduire en actes le projet de société sur la base duquel il a été élu. Il a promis que le nom du Premier ministre sera connu sous peu.

Azer ZATABULI

Attentats au Sri Lanka

Le Pape exprime sa proximité pour les victimes

Au terme de la prière du Regina Coeli le lundi de Pâques sur la Place Saint-Pierre de Rome, le Pape François est revenu sur les attentats survenus dimanche 21 avril 2019 au Sri Lanka, alors que les chrétiens du monde célébraient la fête de Pâques, la plus grande fête de l'Eglise catholique. Les attaques ont fait environ 359 morts. Depuis la fenêtre des appartements pontificaux, François a de nouveau exprimé sa *«proximité spirituelle et paternelle au peuple du Sri Lanka»*, affecté par une série d'attentats, dont plusieurs ont visé des églises en pleine messe. *«Je suis très proche de mon cher frère, le cardinal Malcolm Ranjith Patabendige Don, et de toute l'Eglise archidiocésaine de Colombo»*, a déclaré le Saint-Père, qui y avait effectué un voyage apostolique dans le pays en janvier 2015. Ces attaques coordonnées qui ont endeuillé le Sri Lanka ont touché aussi des hôtels de la capitale Colombo.

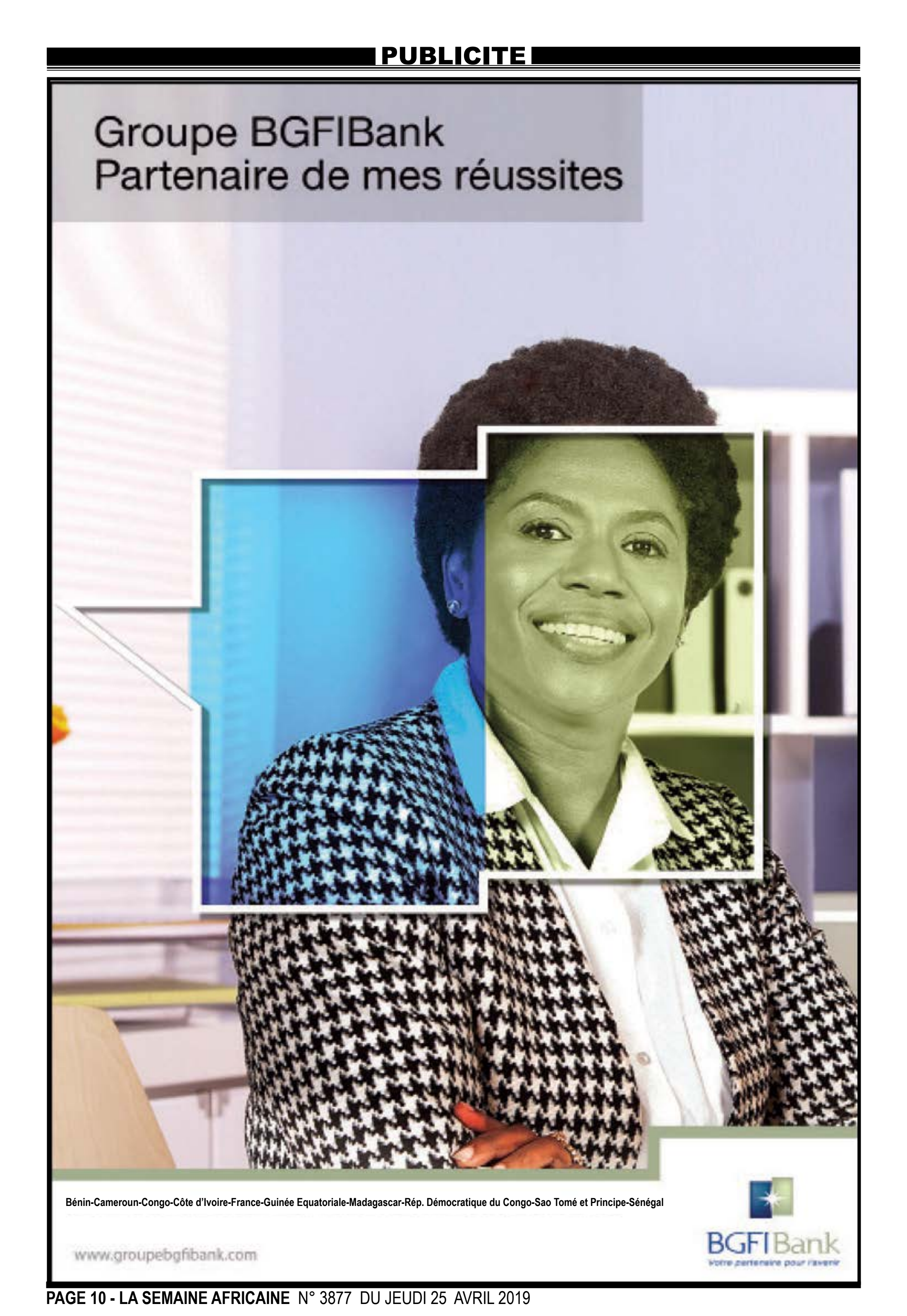
Groupe BGFIBank
Partenaire de mes réussites
Bénin-Cameroun-Congo-Côte d'Ivoire-France-Guinée Equatoriale-Madagascar-Rép. Démocratique du Congo-Sao Tomé et Principe-Sénégal
www.groupebgfibank.com
BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Congrégation pour les Causes des Saints

Le dossier en béatification du père Jacques Hamel est arrivé au Vatican

Une nouvelle étape a été franchie mercredi 10 avril 2019 dans le procès en béatification du père Hamel, assassiné le 26 juillet 2016 par des islamistes dans son église de Saint-Étienne-du-Rouvray en France, pendant la messe. Une délégation du diocèse de Rouen, conduite par l'archevêque du lieu et principalement composée de jeunes, a remis à la Congrégation pour les Causes des Saints un volumineux dossier. À partir de ces documents, le dicastère va statuer sur la validité du martyre du prêtre normand, avant de présenter un avis au Pape, qui donnera une réponse formelle.

Père Jacques Hamel

Onze mille pages, plus de cent kilos de papier, dix mille heures de travail, six-cents homélies retranscrites, soixante témoins auditionnés: le dossier en béatification du père Jacques Hamel est officiellement arrivé à Rome le matin du 10 avril dernier, dans les bureaux de la Congrégation pour les Causes des saints. Il rejoindra les 1500 procès en béatification déjà en cours, mais une priorité lui a été accordée, a assuré Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen. Le Pape François lui-même fait preuve d'une attention particulière vis-à-vis de la cause du père Hamel. L'assassinat du prêtre normand avait bouleversé le Souverain pontife, qui présidait les Journées Mondiales de la Jeunesse à Cracovie lors du drame.

Peu après, le Pape François avait accordé une dispense des cinq ans ordinairement exigés après la mort d'une personne pour ouvrir son procès en béatification. Celui-ci a commencé le 20 mai 2017. Dans le cas du père Hamel, il s'agit d'une procédure spéciale de reconnaissance du martyre, visant à déterminer si le prêtre a bel et bien été assassiné *«in odium fidei» («en haine de la foi»),* motif retenu pour une éventuelle béatification. Par ailleurs, la dispense permet de recueillir rapidement le précieux témoignage des témoins oculaires de la mort du père Jacques, pour la plupart octogénaires au moment du drame.

Le père Jacques Hamel, un martyr pour le Pape

Les pièces du dossier seront désormais étudiées de plus près pour mieux connaître la personnalité du père Jacques et surtout les circonstances de sa mort, afin de prouver qu'il est bien mort en martyr. Puis l'instance vaticane rendra son avis au Pape, le seul à même de déclarer formellement si le prêtre peut être béatifié. La béatification se tiendrait alors à Rouen, diocèse d'origine du père Hamel.

Mais pour le moment, aucun préparatif n'est au programme dans le diocèse. À Rouen, rappelle dans un sourire Mgr Lebrun, Jeanne d'Arc a été canonisée cinq siècles après sa mort… Aujourd'hui, l'heure est davantage à la prière – pour les proches du père Hamel, ses assassins, ses paroissiens, pour obtenir aussi un miracle qui ouvrirait la voie à sa canonisation –, ainsi qu'à la recherche d'un postulateur de la cause de béatification chargé de poursuivre le travail, depuis Rome.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Université pontificale de Naples (Italie)

Le père Simplice Guy-Célestin Mbaka fait son entrée avec brio dans la légion des docteurs

Les pères trinitaires de Naples et la communauté congolaise d'Italie ont vécu mercredi 3 avril 2019, une journée de grande joie autour du père Simplice Guy-Célestin Mbakha, à l'occasion de la soutenance de thèse du doctorat de ce dernier.

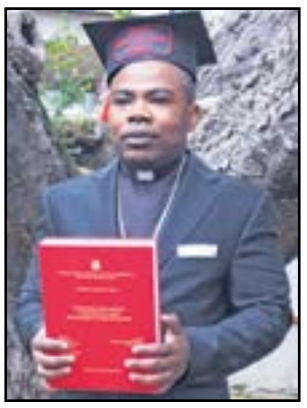

Père Simplice Guy-Célestin Mbaka

La Grande salle des Congrès de l'Université pontificale de l'Italie Méridionale de Naples, section Saint Thomas d'Aquin, s'est affrétée pour célébrer l'événement présidé par un jury de cinq membres, sous la direction du professeur Antonio Ascione.

Changements éthico-pastoraux et transformations sociales de la famille au Congo-Brazzaville: voilà l'intitulé de la dissertation doctorale dont l'impétrant devait défendre bec et ongles, non seulement devant le parterre des professeurs composant un jury complaisance, mais aussi devant ses confrères, ses compatriotes et d'innombrables amis venus l'entourer pour l'heureuse circonstance.

Pour Simplice Guy-Célestin, sa présente dissertation est une réflexion théologique sur la vie pastorale, particulièrement sur la notion de famille. Une famille porteuse des valeurs, aujourd'hui influencée par la globalisation et d'autres modes de vie du monde moderne. Le monde, en effet, est en train de subir de profondes mutations, a souligné le candidat. Le mode de penser, d'agir, d'opérer des choix, d'évaluer, de communiquer subit ipso facto l'influence de l'augmentation évidente de la mutabilité. Ainsi, la globalisation change-t-elle la géographie des cultures et des styles de vie, qui défie les mécanismes habituels de la tradition et de la foi? La crise est donc réelle et profonde. Cette crise se manifeste par une remise en question des valeurs traditionnelles et même modernes. La balance se penche beaucoup plus en faveur des nouvelles techniques médiatiques et des nouvelles visions d'une société qui se globalise à une vitesse effrénée. Les familles deviennent de plus en plus des familles androïdes. Ce qui constitue le pilastre et le fondement de toute société, la première cellule de vie et d'amour est secoué par la tempête des nouveaux horizons.

Et la famille congolaise n'échappe pas à ce vent des changements. Elle n'est pas à sa première expérience. Déjà, avec l'arrivée des missionnaires, la famille traditionnelle a dû faire des comptes en s'ouvrant au message évangélique. Une nouvelle réalité qui ne s'est pas faite sans difficultés. La rencontre tradition et foi a été vécue comme une secousse sociale, du fait de la confrontation de deux visions sur la famille. Heureusement, a reconnu le candidat, l'expérience de l'inculturation la foi a renforcé les aspects positifs de la pratique du mariage traditionnel.

Face à la crise de la famille, il est urgent de renforcer la pastorale de la famille, en promouvant la formation, le sens de responsabilité et la croissance dans la sphère de la famille chrétienne, en promouvant la justice sociale et la dignité de la personne humaine, en sensibilisant le peuple de Dieu sur le lien matrimonial. Dans les paroisses, propose Simplice Guy-Célestin Mbakha, il est question de promouvoir une véritable catéchèse sur la famille, en partant des orientations de l'Église universelle, de la Conférence épiscopale du Congo et des diocèses.

Sa dissertation doctorale, a-t-il reconnu humblement, n'a nullement la prétention de proposer de réponses exhaustives à la thématique pastorale de la famille, mais est une contribution précieuse à l'approfondissement des aspects de la pastorale de la famille. Elle est une invite à retrouver les valeurs de la famille traditionnelle selon le dessein de Dieu, à retrouver le chemin du dialogue, de la vérité, de la compréhension, du respect mutuel. Une invite à remettre au cœur de la famille le suc de l'amour gratuit comme don de Dieu. Ceci est, pour Simplice Guy-Célestin, une invite à quitter le modèle destructif des familles androïdes pour retrouver la famille comme mbongui où se transmettent les valeurs de la croissance humaine.

C'est au bout d'une heure de fructueux échanges que le père Simplice Guy-Célestin Mbakha, en véritable machine de guerre, a convaincu avec dextérité le jury de la profondeur d'une telle recherche, lui conférant le titre de docteur en théologie, sous les applaudissements mérités tant de toute l'assistance. Il est à souligner qu'il est le premier trinitaire congolais à accéder au titre de docteur. À lui, tous les souhaits d'une longue et fructueuse expérience dans le champ de la recherche.

Dr Fredh-Frédéric KOUKIMOUKA
Rome, Italie.

Témoignage sur l'abbé Firmin Bitsindou-Locko

Nous l'avons connu; il nous a formés

L'Eglise catholique qui est au Congo vient de perdre l'un de quelques rares prêtres ordonnés avant 1965. Il s'agit bien de l'abbé Firmin Bitsindou-Locko. Je peux me permettre de rendre un vibrant hommage à ce prêtre que les plus jeunes confrères ne connaissaient que de nom. J'ai été son servant de messe de 1982 à 1989 à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. C'est à ce titre que j'aimerais évoquer quelques souvenirs.

Entre Vatican I et le Concile Vatican II

L'abbé Firmin Bitsindou est ordonné prêtre le 30 juin 1963 à la paroisse Notre-Dame du Rosaire en plein Concile Vatican II. Il va donc être le premier prêtre ordonné dans cette paroisse sans pour autant y être originaire. Il y arrivera plus tard comme curé en 1981 en remplaçant l'abbé Emmanuel Vindou. Durant le temps qu'il passera à Notre-Dame du Rosaire, je suis encore catéchumène, servant de messe, avant d'entrer au Moyen Séminaire Saint Jean de Kinsoundi. En effet, l'abbé Firmin fut un prêtre qui savait manier la rigueur, la discipline dans le travail autour de lui. On ne le voyait pratiquement pas rire, nous enfants et jeunes! Certainement, il avait ses amis de son âge avec lesquels il souriait quelquefois: les *«Amis du Grégorien»*. Il était l'archétype du prêtre formé dans l'esprit de Vatican I, ordonné en plein Concile Vatican II et devant exercer son ministère dans cette mutation. L'abbé Firmin est resté beaucoup influencé par l'esprit d'une certaine époque; et cela se vérifiait par son habillement en ornements liturgiques, sa façon de célébrer l'eucharistie et son penchant vers les chants latins

Abbé Firmin Bitsindou-Locko

(chants qui ennuyaient les jeunes que nous étions).

La Pastorale des vocations

Dans les années 80, l'abbé Firmin avait beaucoup travaillé pour la floraison des vocations vers le sacerdoce au sein de la paroisse Notre-Dame du Rosaire. Beaucoup d'adolescents de 12-14 ans entraient joyeusement au Petit séminaire pour vouloir devenir prêtres. Avec de nombreux prêtres, nous sommes aussi ses fruits. Tenez pour la petite histoire! A l'époque, la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo avait beaucoup de jeunes sur les effectifs du Petit séminaire Saint Paul de Mbamou. Ce qui faisait que cette paroisse était devenue le point de rassemblement ou station de départ vers Mbamou avec le chauffeur-transporteur Sansa. Le curé avait mis en place une pastorale des vocations bien structurée et suivie par lui-même. Sa rigueur faisait que même en vacances, le séminariste s'imposait une discipline remarquable de peur que le curé ne te réclame pour ne plus y repartir.

La Pastorale de la famille

Voilà un autre point sur lequel l'abbé Firmin avait beaucoup œuvré au sein de cette paroisse, d'où partira la grande dynamique des Foyers Chrétiens dans toute l'Eglise du Congo avec entre autre familles Lumuamu François, Wamba Patrice, Samba (Sambauley), etc. L'abbé Firmin visitait régulièrement les familles dans le quartier. Il savait s'informer même sur le comportement d'un servant de messe en famille et au quartier.

Prêtre bâtisseur

C'est à l'époque de l'abbé Firmin que les infrastructures vont connaître quelques transformations au sein de la paroisse. C'est bien lui qui a modifié le chœur de l'église Notre-Dame du Rosaire qui, avant, avait des marches qui partaient d'un bout à l'autre des murs latéraux. Durant ces travaux, nous lui devons l'actuel tabernacle en béton, les ambons et autel en béton, le grand crucifix dans le chœur, les lustres au dessus du grand couloir principal, pour ne citer que cela.

Tâta Bitsindou, tu as semé à ta manière et selon tes aptitudes. Nous le reconnaissons! Que le Bon Maître que tu as su servir dans son Eglise terrestre t'introduise maintenant dans cette Eglise céleste pour un repos éternel. Va en paix!

Ton fils,
Abbé Xavier MBEMBA-BISSEMO

Qui était l'abbé Firmin Bitsindou-Locko?

Né le 10 octobre 1934 à Kibouéndé-Baratier, de Bernard Loko et de Thérèse Missamou, couple marié religieusement, il reçoit les sacrements de l'initiation chrétienne à Kibouendé. Il fait ses études primaires à Kibouendé. Après l'obtention du Certificat d'études primaires, il rentre au Petit séminaire de Mbamou en 1950 sur recommandation du père Gur, alors curé de la paroisse Saint Philippe de Kibouendé. A la fin de ce cycle primaire, il obtient son Brevet d'études qui lui permet d'entrer au Grand séminaire Libermann de Brazzaville en 1956. Le 30 juin 1963, il est ordonné prêtre à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, nouvellement bénie et inaugurée par Mgr Théophile Mbemba. De 1963 à 1966 il est vicaire à la paroisse Saint Joseph de Linzolo auprès du père Guillaume. De 1966 à 1968, il est affecté à la paroisse Notre-Dame des Monts à Mbandza-Nganga comme vicaire. En 1968 Mgr Théophile Mbemba l'envoie en mission d'études en France, précisément à Lyon. Études sanctionnées par un diplôme en sciences sociales et politique en 1970 et une licence en sociologie en 1972.

De retour au pays, il est nommé vicaire à la basilique Sainte Anne du Congo de 1972 à 1975 aux côtés de l'abbé Félix Békiabéka. En même temps, le cardinal Emile Biayenda le nomme directeur de l'Imprimerie Saint Paul, fonction qu'il a assumée conjointement avec les charges de vicaire à la basilique Sainte Anne du Congo. Les controverses des années 1979-1983 entre l'abbé Emmanuel Vindou et ses chrétiens à la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo donne l'opportunité à Mgr Batantu de retirer cette équipe presbytérale: (l'abbé Vindou est envoyé s'occuper du dépôt biblique au foyer Abraham cumulativement avec ses fonctions d'enseignant au CEG annexe de Bacongo) et l'abbé Ange Mampouya aux études en Europe).

En septembre 1983, une nouvelle équipe arrive à la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo. L'abbé Firmin Bitsindou-Locko, est nommé curé et comme vicaire l'abbé Joachim Babingui, qui venait d'être ordonné prêtre avec les abbés Olivier Massamba et Albert Nkoumbou. Les débuts du ministère de l'abbé Firmin sont très difficiles à Bacongo. Il trouve une atmosphère austère au sein de la paroisse eu égard aux conflits précédant son arrivée. Il joue à la prudence, puis une année plus tard, il dissout le Conseil paroissial et organise des élections pour la mise d'un nouveau bureau du Conseil paroissial. M. Patrice François Ouamba est élu président. Sentant au niveau des jeunes la même attitude, il permet à son vicaire de remanier le bureau du Comité paroissial des jeunes. Avec le grand séminariste Alain Florent Gandoulou, ils mettent en place un nouveau bureau du Comité paroissial des jeunes, avec comme responsable Grégoire Yengo Diatsana *«Ya Grey»,* Gonzalez Nkoumbou, Kitsoukou et Yvonne Bantsimba.

L'abbé Firmin Bistindou-Locko restaure avec le concours de M. Pascal Bassouéké *«Bateux»* d'heureuse mémoire, le chœur de l'église. Il fait surélever cette partie de l'église, tout en mettant des garde-fous. Il place un Tabernacle en béton avec des vitres. Il fait acheter le grand crucifix en Italie par le groupe paroissial La Supplique. Il se rend en Italie et avec l'abbé Sébastien Zoubakéla, alors étudiant à Rome, ils font le choix de celui-ci. Il envisage d'agrandir l'église. Tata Patrice François Ouamba se charge de la maquette. Il pense construire un immeuble dans la rue Jolly (propriété de la paroisse Notre-Dame du Rosaire). Il prend attache avec Mgr Baniaminio, nonce apostolique, pour la réalisation de ce projet. Le nonce apostolique y pose la première pierre. Il crée en tant curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, le groupe des Foyers consacrés avec les coupes Patrice Ouamba, Eugène Goma, Alphonse Nkazi, François Lumwuamu et bien d'autres encore.

Rappelons aussi pour raison d'histoire, lorsque l'abbé Isidore Malonga Vouvouka fait construire la grotte de Notre-Dame du Rosaire, c'est l'abbé Firmin Bitsindou qui amène la statue de la Vierge Marie qui est encore là. Après la paroisse Notre-Dame du Rosaire, il repart en France pour une année sabbatique et en profite de parfaire une fois de plus ses connaissances et décroche un DEA en Anthropologie et une Maîtrise en Sociologie politique en 1990. Mgr Barthélemy Batantu le fait revenir à Brazzaville et le nomme curé de la paroisse Saint Esprit de Moungali de 1993 à 1999. En même temps, il a été successivement aumônier des mouvements d'apostolat ci-après: -Légion de Marie, (en tant qu'aumônier de Légion de Marie, il a été à Dublin, en Irlande où ce mouvement est né: - Archiconfrérie Notre-Dame du Perpétuel Secours (La Supplique), et la Schola Populaire entre 1972 et 1995. - Enfin, la Conférence épiscopale du Congo par la lettre n°106/CEC/95 du 3 juin 1995, le nomme vice-président de la Commission épiscopale pour l'apostolat des Laïcs et aumônier national des Scouts et Guides du Congo.

Auteur-compositeur, il l'a été. Il a composé plusieurs chants liturgiques qui se trouvent dans le recueil *«Kumbisseno Bayaya»: -Muana Nzambi wu bukutudiki (Un chant de Noël); -Yendeno ku kékélélé mwinda, etc. Le plus célèbre les litannies de la Vierge Marie en lari intitulé «Ndonda za Marie»* ou mieux *«Mari tu fuila kiari mama nge tu ta boômba»*.

Pour des raisons de santé, il repart en France en 1997 et y reste jusqu'à sa mort le samedi 2 mars 2019 à 5h30 à Dreux, effectuant de temps à autre de brefs séjours au Congo. La dernière fois qu'il est venu à Brazzaville, il s'est plaint du fait que la jeune génération des prêtres ne le reconnaissait pas. En tout cas, il en souffrait dans son for intérieur.

40e anniversaire de la mort de Sr Maurice Philip

Les graines semées par cette religieuse à Linzolo ont donné des fleurs!

Un hommage citoyen et ecclésiastique a été rendu à Sr Maurice Philip à l'occasion du 40e anniversaire de sa mort, le dimanche 10 mars 2019, par une messe célébrée par l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, en l'église Saint Joseph de Linzolo. La messe clôturait les manifestations organisées, depuis le 28 février 2019 par la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Yayaka, près de Djoumouna, (20 Km de Brazzaville, sur la route de Linzolo). C'est là que Sr Maurice trouva la mort, le 28 février 1979, à la suite d'un accident de la circulation. Une délégation de la famille biologique de Sr Maurice, a pris part à ces manifestations.

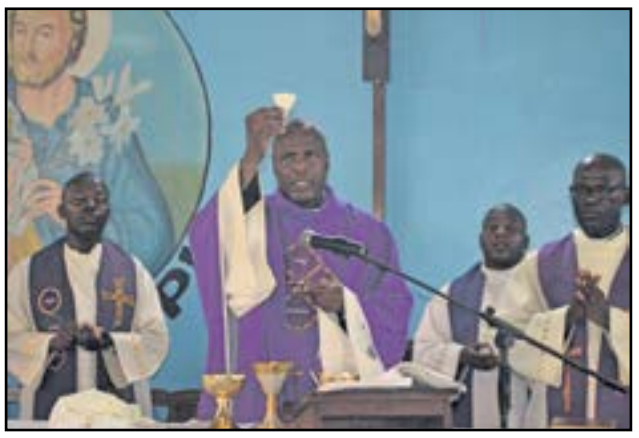

L'abbé Léonard Milongo présidant la célébration eucharistique en présence du père Annaud Nganga (à gauche), du père Brel Malela Daouda et de l'abbé Roger Kouzolo (Ph Aimé Dorian Makiza)

L'abbé Léonard Milongo a représenté Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. L'abbé Gildas Dibantsa Peleka, curé de la paroisse Saint Joseph et recteur du sanctuaire marial *«Notre Dame de la Paix»* de Linzolo, a souhaité la bienvenue aux fidèles chrétiens participant à la messe dominicale, à laquelle participaient, aussi des autorités étatiques, des membres des Eglises sœurs (salutiste et protestante), des différentes congrégations religieuses et de nombreux Brazzavillois.

L'Évangile était de Luc 4, 1 à 13, annoncé par l'abbé Arnault Nganga, vicaire paroissial. Les chants pendant la messe ont été l'œuvre de la Scholas populaire, de la chorale Kengele de Linzolo, de la chorale salutiste. Les chorales de Linzolo de l'Eglise évangélique du Congo (EEC) et du Kilombo de l'EEC, ont aussi animé la messe, symbolisant ainsi la grande portée des actes posés par Sr Maurice sur Linzolo.

Dans son homélie, l'abbé Léonard Milongo a rappelé le rayonnement du nom de Sr Maurice: *«qui dit Linzolo, dit Sr Maurice. Elle n'est pas restée chez elle, pour que son nom soit connu. Mais elle est venue pour travailler et elle a travaillé»,* pour cette bourgade qui abrite aujourd'hui, un hôpital de référence, grâce à Sr Maurice. Aussi, le vicaire général a-t-il fait révéler l'attitude rebelle manifestée par certains chrétiens et des membres de certaines entités étatiques lors des affectations, refusant parfois d'aller prendre leurs fonctions dans les zones rurales, *«alors que la sœur a quitté la France, où elle a tout pour venir travailler, chez nous, en brousse, en donnant sa vie à Dieu. Elle est allée acheter les médicaments à Brazzaville, pour ses patients, sur le chemin de retour à Linzolo, elle trouve la mort. Voilà 40 ans déjà que Sr Maurice nous a quittés. Raison de plus que nous célébrions cette messe, pour nous souvenir d'elle et nous pensions qu'elle est auprès de Dieu»* a dit l'abbé Léonard Milongo.

Avant le rite de sortie, deux allocutions ont été prononcées: par Sr Pulchérie, membre de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, au nom de sa supérieure, Sr Marie Florès Milongo qui a lu la prière universelle, et celle de l'abbé Gildas Dibantsa Peleka qui a demandé pardon au peuple de Dieu présent à la nef, pour les insuffisances constatées liées à l'organisation des activités connexes.

Quand la messe a pris fin, un apéritif a été offert à la villa de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny de Linzolo.

Aimé Dorian MAKIZA

Conférence épiscopale du Congo

Calendrier d'animation de la rubrique «Echos des Commissions»

Amis lecteurs,

Ainsi que nous vous l'avons annoncé, nous animerons, tous les premiers vendredis du mois, une rubrique sur «Echos des Commissions». Voici en accord avec le Secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo, le calendrier prévu des présentations.

Année 2019

Mois / Commissions
Avril / Secrétariat général de la CEC: présentation Cnalc
Mai / Ceeduc
Juin / Caritas
Juillet / Justice et Paix
Août / Cemir
Septembre / Cepej
Octobre / Famille
Novembre / Catéchèse et Evangélisation
Décembre / Doctrinale

Année 2020

Janvier / Liturgie
Février / Vie consacrée
Mars / Santé

Archidiocèse de Brazzaville

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse que le samedi 27 avril 2019, à 10h 00, à l'occasion du 15ème anniversaire de la mort de Mgr Barthélemy Batantu, ancien archevêque émérite de Brazzaville, il ordonnera prêtre, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, le père Joseph Pelo, de l'Ordre de la Très Sainte Trinité et des Captifs.

L'archevêque invite les communautés paroissiales et religieuses à soutenir le futur ordinand par leurs prières.

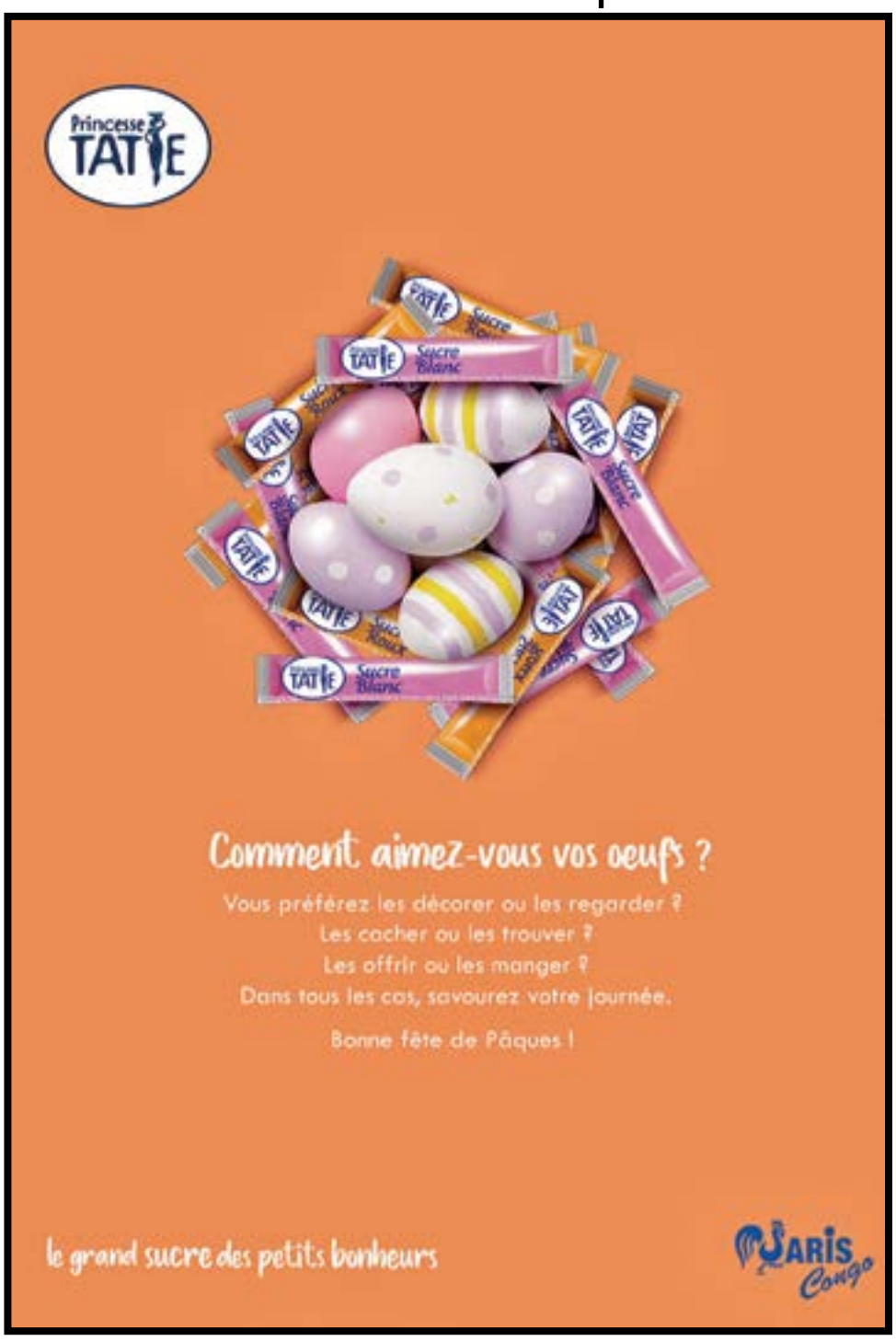

Semaine Sociale 2019

Pourquoi la placer sous le signe d'un besoin de vérité

Nos sociétés connaissent un grand déficit de vérité au niveau familial comme au niveau professionnel ou au niveau économique (et pourtant, l'économie a la prétention d'être une science) et plus encore au niveau de la politique. Dans le langage populaire *«politique»* signifie purement et simplement *«mensonge»* nous en sommes réduits à nous contenter de demies vérités où à gérer de véritables mensonges; mensonges d'Etat, trafiques de comptabilité, corruptions en tous genres, les façons du système. *«On sait bien que…..mais on fait comme si…»* si du moins l'on veut vivre en paix dans ce système. Dès lors qu'un intérêt économique et financier où la conservation d'un pouvoir établi a les moyens de s'imposer, la vérité doit se montrer modeste et se contenter d'un strapontin lors des fameux dialogues qui sont censés *«préserver la paix».*

Père Christian

Et pourtant la vérité n'a pas complètement disparu de l'humanité. Elle existe en silence, en secret, en confiance dans l'intimité de véritables et précieuses amitiés, dans les relations d'amour véritable qui subsistent entre conjoints fidèles, entre parents et enfants, entre frères et sœurs. Ce sont les privilèges, les miracles d'une grâce divine heureusement répandue sur l'humanité toute entière sans distinction de cultures ou de religions. Et cette *«grâce» «sauve»* cette humanité qui chemine en tâtonnant dans l'obscurité de tous les mélanges de vérités et d'erreurs plus ou moins mensongères dont elle est chaque jour abreuvée.

La vérité existe aussi dans la passion de chercheurs et d'hommes d'action qui consacrent leurs vies à la résolution des problèmes de la connaissance ou de la vie des gens (le bien commun). Même dans un Etat corrompu on rencontre de ces gens de bien qui s'attachent à régler les problèmes qui leur sont confiés. Mais ils souffrent. La vérité est tellement plus intelligente que le mensonge. Il est douloureux pour des gens intelligents et simplement honnêtes de voir des vérités humiliées sous le pouvoir, la brutalité et la stupidité du mensonge.

Là où il y a un vrai problème il faut mettre en œuvre une vraie solution tel est le principe éthique fondamental de l'économie sociale et solidaire. Pour qu'elle porte les fruits que notre société est en droit d'en espérer, elle doit se situer politiquement *«hors politique».*

Le véritable président d'une association ou d'une coopérative c'est le problème pour la résolution duquel de vrais militants lui ont donné naissance. Tant que le vrai problème préside, l'institution demeure dans la vérité. Mais si un *«président»* de rencontre ou une coterie s'installe à son propre profit et détourne l'institution de son problème fondateur on sort de la vérité pour entrer dans les jeux des intérêts et du pouvoir.

Notre pays a besoin de vérité. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire en exerçant librement leurs droits d'initiative peuvent créer des espaces de vérité dans lesquels la démocratie et le droit des gens, la justice et le bien commun ne seront plus les couplets d'une langue de bois mais la mise en œuvre de principes éthiques d'efficacité et de valorisation des personnes et des ressources et respectueux de ce bien commun. De telles initiatives et de leurs articulations entre-elles pourrait émerger la nouvelle culture du bien commun qui nous fait si cruellement défaut. Les dérives que le *«système»* impose à nos pratiques quotidiennes ne sont pas à proprement parler les éléments d'une *«culture»*. Elles sont des maladies culturelles de systèmes que depuis quelques années nous avons pris l'habitude d'appeler hypocritement *«les antivaleurs»* alors qu'elles sont de fait les *«valeurs»* c'est-à-dire le jeu des intérêts qui ont cours dans notre société et qui la ruine.

Portées par un véritable besoin de vérité, les initiatives de l'économie sociale et solidaire pourraient devenir les chantiers sur lesquels s'exerceraient de nouvelles élites fondatrices d'une nouvelle et authentique *«culture»* du bien commun.

P. Christian

Conférence épiscopale du Congo

Invitation

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) invite les responsables des Commissions épiscopales à prendre part à la cérémonie d'ouverture de la Session pastorale annuelle qui aura lieu le lundi 29 avril 2019, à 16h 00, au CIO.

Par ailleurs, la présence des responsables des Commissions épiscopales est obligatoire du début à la fin. Le programme détaillé y relatif sera remis à l'ouverture.

Le secrétaire général de la CEC prie d'agréer ses profondes salutations dans le Christ!

Bon et fructueux Temps Pascal!

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général de la CEC

Dimanche de Pâques

«La Résurrection du Christ est le début d'une vie nouvelle pour chaque homme et chaque femme»

Après avoir célébré la messe de Pâques dimanche 21 avril 2019, place Saint-Pierre, le Pape François a rejoint la loge centrale de la basilique Saint-Pierre pour y donner la traditionnelle bénédiction Urbi et Orbi. Il a demandé paix, lumière et réconfort pour le monde et tout particulièrement pour les régions et les pays en guerre. Ce matin de Pâques, «jeunesse éternelle de l'Église et de l'humanité tout entière», le Saint-Père a souhaité d'abord adresser à tous les premières paroles de la récente Exhortation apostolique consacrée aux jeunes, et intitulée Christus vivit.

Bénédiction Urbi et Orbi du 21 avril 2019 (Vatican Media)

«Il vit, le Christ, notre espérance et il est la plus belle jeunesse de ce monde. (…) Quand tu te sens vieilli par la tristesse, les rancœurs, les peurs, les doutes ou les échecs, il sera toujours là pour te redonner force et espérance» (Christus vivit, nn. 1-2). Et le Pape d'affirmer: *«La Résurrection du Christ est le début d'une vie nouvelle pour chaque homme et chaque femme, parce que le vrai renouvellement part toujours du cœur, de la conscience. Mais Pâques est aussi le début du monde nouveau, libéré de l'esclavage du péché et de la mort»*, avant d'énoncer ses vœux pour différentes régions du monde.

Après la bénédiction Urbi et Orbi, le Souverain pontife a exprimé sa douleur après les *«graves attentats»* survenus le dimanche de Pâques, au Sri Lanka.

A signaler qu'au Congo-Brazzaville, en général, et en particulier dans la Ville-Capitale, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a été l'hôte de la chrétienté de la paroisse Saint Pie X de l'OMS. L'archevêque a célébré la messe unique de 9h 30, en ce dimanche de Pâques, et concélébrée par les membres de l'Equipe presbytérale paroissiale dont l'abbé Bertholin Bahoumina, administrateur paroissial, dans une animation liturgique de la chorale Saint Pie X et de la Schola populaire paroissiale.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Vatican

Le Pape a célébré saint Georges, son saint patron

Le 23 avril 2019 a été un jour férié au Vatican, à double titre cette année: tout d'abord parce que le mardi suivant Pâques est traditionnellement férié, mais aussi parce que le 23 avril a été la Saint-Georges, saint patron du Pape François, dont le nom de naissance est Jorge Mario Bergoglio.

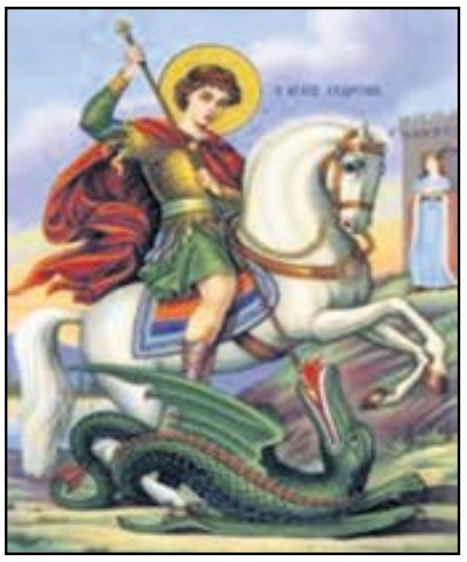

Saint Georges

La Salle de Presse du Saint-Siège a fait savoir qu'à l'occasion de la mémoire liturgique de son saint patron, le Pape François a offert – par l'intermédiaire de l'aumônerie apostolique – 6000 chapelets des JMJ aux jeunes de l'archidiocèse de Milan, qui ont participé le matin du mardi 23 avril dans la Basilique Saint-Pierre à une messe présidée par Mgr Mario Delpini, archevêque de Milan. Par ce geste, le Saint-Père a demandé aux jeunes de lui réserver une pensée spéciale dans leurs prières, en le confiant particulièrement à la Sainte Vierge, à quelques jours de l'ouverture du mois de mai, consacré à Marie.

Mercredi 24 avril matin, les jeunes milanais ont participé à l'audience générale du Pape, place Saint-Pierre.

L'an dernier, le Pape avait fait offrir des glaces aux pauvres, là aussi par l'intermédiaire de l'aumônerie apostolique.

G.W.B.

Pèlerinage à Maléla-Bombé (Diocèse de Kinkala)

Sur les pas du Bon Cardinal Emile Biayenda...

Un pèlerinage sur le thème: *«Sur les pas du Bon Cardinal»* a eu lieu du 9 au 11 mars 2019 à Maléla-Bombé, village natal du cardinal Emile Biayenda. Organisé par Les Amis du Cardinal et la Fraternité sacerdotale Cardinal Emile Biayenda, (FRASCEB-Brazza), qui regroupe des prêtres soucieux de porter et de faire connaître au monde la figure de ce grand pasteur dans son attachement aux vertus pastorales et de développer une spiritualité en lien avec les valeurs de la paix et de la miséricorde de Dieu dont il fut, toute sa vie durant, l'artisan intrépide et le témoin éloquent.

Les prêtres entourés des chrétiens devant l'église de Maléla-Bombé

Partie de Brazzaville, de la paroisse Saint François d'Assise du Plateau, à 12h précises, la délégation, conduite par les abbés Franck Salana, responsable du Mont Cardinal Emile Biayenda à Djiri, Mathias Cédric Louhouamou, vicaire à la paroisse Saint Augustin de La Tsiémé, Apollinaire Bounkazi, prêtre résidant au Foyer Abraham, Urbain Mvouama, vicaire de la paroisse Sainte Thérèse de Vindza, dans le diocèse de Kinkala, avait atteint Maléla-Bombé autour de minuit.

Un triduum préparatoire avait précédé, du 6 au 8 mars, au sein de la paroisse Saint François d'Assise, le départ en pèlerinage pour Maléla-Bombé. Entrée en matière fort réussie pour davantage se familiariser avec la figure du cardinal, s'approprier, du même coup, une série de gestes et de paroles dont le cardinal fit, sa vie durant, ses fers de lance d'exception, dans la mise en route effective d'une série de pastorales bien ciblées.

C'est dans une liesse générale que les vingt pèlerins ont foulé le sol de Maléla-Bombé, en pleine nuit. À l'arrivée, prière de louange et d'action de grâce au menu devant la modeste maison du cardinal défunt éclairée par la faible lumière des bougies allumées juste à l'entrée. Les réverbérations sur les murs négligemment décrassés révèlent des lézardes, témoins de la vétusté de l'ouvrage bientôt cinquantenaire. Réveillés par le bruit des moteurs de véhicules, les prières ou les battements de mains, quelques habitants ont rejoint les pèlerins pour des échanges de routine et le partage des témoignages autour du Bon Cardinal.

Le lendemain, dimanche, la messe a été célébrée à 10h 30 dans la petite et coquette chapelle dédiée à Notre Dame de Maléla-Bombé. Une messe célébrée pour la paix au Congo et dans le monde, à l'intention du Bon Cardinal apôtre de la paix dont la cause de béatification et de canonisation est en cours et appelle un bon aboutissement. Des villageois ont été présents à la messe pour le partage, cette fois, du repas eucharistique. Bonne ambiance de ferveur dans cette chapelle jusque-là épargnée par les vandales et qui reflète, à plus d'un titre, la *«grandeur des humbles»* dont le cardinal a su bien incarner les traits caractéristiques.

Dans l'après-midi du même dimanche, le clou du pèlerinage a été la descente au lac *«Moulouomo»*, communément appelé le *«Jourdain»* de Maléla-Bombé. Les gens viennent y revivre, à l'occasion, le baptême du renouveau en plongeant dans les eaux du lac, juste après le chemin de croix et la méditation du Rosaire sur l'autre rive. Après le bain rituel, s'en sont suivies les prières d'intercession, de louanges, de béatification et de canonisation du cardinal Biayenda que les pèlerins ont récitées avec foi. Un climat de ferveur qui n'a pu se rallonger pour cause du ciel brusquement assombri et qui a déversé sur le lac et les parages un crachin, une bruine pour juste éprouver la foi des pèlerins.

Pour les témoins de longue date, des contemporains du cardinal rencontrés à Maléla-Bombé, ce signe est un symbole, une grâce pour confirmer la présence de Dieu dans les faits et gestes liés à la vie du Bon Cardinal. Aspect souvent évoqué aussi par les biographes du cardinal, comme l'abbé Sébastien Zoubakéla qui parlait, lors du 40e anniversaire de la mort du Bon Cardinal, de l'omniprésence de *«dame pluie»* dans le cheminement, comme témoignage de sa vie avec Dieu.

Dans la soirée, ce fut l'écoute, à cœur-joie, des témoignages autour de la vie, de l'enfance et du ministère sacerdotal du cardinal Biayenda. Au milieu d'une panoplie de gens inspirés, M. Jean-Baptiste Nzahou demeure, pour le compte de Maléla-Bombé, le témoin le plus authentique qui parle, sans fard, du Bon Cardinal dans un accent authentique, original. Dans sa besace d'historien traditionnel, de nombreux souvenirs sur l'homme comme prêtre, évêque et cardinal. Sa proximité avec le prélat lui octroie tout ce que l'on a de la peine à s'imaginer. L'accent local des récits en des bouquets de véracité fait de lui aujourd'hui, au-delà de la tendance à la fabulation routinière et pour l'Eglise et pour le Congo, tout entier, une personne ressource, le panneau vivant pour orienter les pèlerins de Maléla-Bombé dans le sens autorisé, authentique du pèlerinage *«Sur les pas du Bon Cardinal.»* Et dans le lot de ces pèlerins importants, à la mémoire fidèle, il y a aussi des membres de la famille proche du prélat-défunt comme sœur Joséphine Biyela, première responsable de l'orphelinat Emile Cardinal Biayenda dont la teneur des propos sur le cardinal revêt une éloquence fort admirable.

La FRASCEB a, en guise de décompte, béni le Seigneur pour le soutien à cette œuvre d'Eglise merveilleuse, à la réussite de ce premier pèlerinage depuis sa création, en 2014 par le père Gilbert Mayéla, prêtre du diocèse de Kinkala, en mission pastorale dans le diocèse de Belley-Ars, en France. Un pèlerinage qui annonce déjà les couleurs des prochains qui vont suivre et devoir participer à la connaissance parfaite de la vie et des œuvres du Bon Cardinal.

Le ton est désormais donné par la FRASCEB-Brazza pour persévérer *«Sur les pas du Bon Cardinal»* avec cette entrée en matière qui relance, à coup sûr, les pèlerinages à Maléla-Bombé dans un Pool resté longtemps fermé à l'extérieur. La normalisation de la situation, avec ce retour progressif à la paix dans ce département vient alors décrisper les choses et faire renaître l'espoir pour aller et venir dans le Pool. Des occasions en or pour revisiter les racines de l'histoire de ce département et de s'ouvrir de nouveau à l'extérieur pour le rayonnement du Bon Cardinal.

Abbé Apollinaire BOUNKAZI,
Responsable FRASCEB-BRAZZA

Deuxième Dimanche de Pâques -C-

«La Résurrection de Jésus: socle de notre foi et de la mission évangélisatrice»

***Textes**: Ac 5, 12-16; Ps 117(118), 2-4.22-24.25-27; Ap 1, 9-13.17-19; Jn 20, 19-31*

Le deuxième dimanche de Pâques dédié à la *«Divine Miséricorde»* a été institué dans l'Eglise catholique par Jean-Paul II le 30 avril 2000, jour de la canonisation de Faustine Kowalska (sainte Faustine). En ce dimanche, la liturgie nous donne d'entendre l'épisode de l'incrédulité de l'apôtre Thomas. L'Eglise nous propose cet évangile pour nous aider dans notre propre cheminement, pour affermir notre foi dans la résurrection qui n'est pas une évidence, pas plus hier qu'aujourd'hui.

Nous connaissons bien ce passage de l'apparition de Jésus ressuscité aux onze puis à Thomas avec un décalage d'une semaine. L'évangéliste nous précise bien que les disciples étaient rassemblés le premier jour de la semaine et que Jésus ressuscité vint parmi eux. Mais Thomas n'était pas parmi eux… Ce n'est que huit jours plus tard, de nouveau lors de l'assemblée du premier jour de la semaine, que Thomas, se trouvant cette fois-ci parmi eux, va faire l'expérience du Ressuscité. Pour Jean qui écrit environ 70 ans après les débuts de l'Eglise, l'allusion est claire: le Ressuscité se rend présent à chaque assemblée dominicale. S'adressant aux nouveaux convertis il leur dit ainsi: *«Ne ratez pas l'eucharistie dominicale, car c'est le lieu privilégié pour faire, en communauté chrétienne, l'expérience du Ressuscité!»* Il est donc clair que ceux à qui s'adresse l'évangile de Jean, comme nous-autres, ne peuvent plus voir Jésus ressuscité en chair et en os, cette période n'a duré que quelques jours entre Pâques et l'Ascension. C'est alors que Jean fait intervenir la béatitude de la foi: *«Heureux ceux qui croient sans avoir vu!»* C'est véritablement là que se joue la foi. Croire après avoir vu, ne demande aucun élan de foi, mais croire, sans avoir de preuve, demande justement ce saut de la foi!

Le personnage de Thomas *«l'incrédule»* a fait couler beaucoup d'encre, sauf que nous oublions souvent que l'Évangile est d'abord écrit pour ses lecteurs, c'est-à-dire chacun d'entre nous. Ainsi, le doute de Thomas est une catéchèse qui nous invite à reconnaître qu'en nos assemblées dominicales, Jésus y est et continue à insuffler en nous l'Esprit Saint pour que nous devenions, à la suite des Apôtres, des témoins de sa résurrection.

Avec ce troisième sommaire des Actes des Apôtres (Ac 5, 12-16) qui nous est proposé en ce deuxième dimanche de Pâques, Luc nous dépeint le portrait de la mission apostolique rendue fertile grâce à l'Esprit que le Ressuscité souffla sur eux. On les voit totalement transformés et résolument engagés pour la cause de Jésus. Alors qu'avant cette rencontre avec le Ressuscité, nous dit saint Éphrem le Syrien (diacre) *«Ils étaient là comme des flambeaux disposés et qui attendent d'être allumés par l'Esprit Saint pour illuminer toute la création par leur enseignement... Ils étaient là comme des cultivateurs portant leur semence dans le pan de leur manteau qui attendent le moment où ils recevront l'ordre de semer. Ils étaient là comme des marins dont la barque est liée au port du commandement du Fils et qui attendent d'avoir le doux vent de l'Esprit. Ils étaient là comme des bergers qui viennent de recevoir leur houlette des mains du Grand Pasteur de tout le bercail et qui attendent que leur soient répartis les troupeaux.»*

En effet l'œuvre de Luc (Evangile selon saint Luc – Actes des Apôtres) obéit à un itinéraire géographique bien précis: avec Jésus, la mission (Cf. Lc 4, 18-19) commence en Galilée et s'achève à Jérusalem; ensuite les apôtres prennent le relai de cette mission de Jérusalem aux extrémités de la terre. Ayant cru en la Parole du Seigneur qui leur disait dans son discours d'adieux: *«celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais. Il en fera même de plus grandes»* (Jn 14, 12), les Apôtres drainent des foules à Jésus, guérissent des malades et chassent les démons. Pierre qui était un homme faible, mais par la grâce de l'Esprit qui habitait en lui, son ombre guérissait les malades. Cependant, cette mission ne va pas sans peine. Accompagner les frères et sœurs sur le chemin de la foi en Jésus ne s'apparente pas à un long fleuve tranquille. Ce passage de la deuxième épitre de Paul aux Corinthiens illustre mieux les difficultés liées à la mission: *«la fatigue, la prison, les coups, le danger de mort, les coups de fouet, la bastonnade, la lapidation, le naufrage en mer. Souvent à pied sur les routes, les dangers venant des Juifs, les dangers venant des païens, les dangers des faux frères.»* (Cf. 2 Co 11, 18. 23b-29). Et nous trouvons dans la deuxième lecture de ce dimanche (Ap 1, 9-13.17-19) une exhortation qui nous met en confiance face aux réalités qui peuvent obstruer la mission reçue du Seigneur. Pour le voyant de Patmos, le Christ en tant qu'*«Agneau de Dieu immolé»*, a été élevé et intronisé comme *«Seigneur et Dieu»* tout-puissant. Il a triomphé des forces sataniques. Dans ce texte, Jean proclame que la domination du monde n'appartient pas à l'empereur romain qui se faisait appeler *«notre Seigneur et notre Dieu»* (Dominus et Deus noster), mais bien plutôt à un homme (Jésus-Christ) mis à mort par les Romains comme agitateur politique, en complicité avec les juifs. Nous sommes invités à travers cette vision de Jean à conforter notre foi en Jésus qui nous rassure de sa présence et sa souveraineté sur l'univers. Suivons les pas de l'apôtre Jean qui, devant un contexte de crise d'identité chrétienne et de persécutions, s'est mué, grâce à l'expérience du Ressuscité en prophète d'espérance en dénonçant le mal et en annonçant des lendemains qui enchantent.

Notre monde a urgemment besoin des *«voyants de Patmos»*, surtout dans le contexte qui est le nôtre: où le plaisir de l'argent et du pouvoir deviennent des idoles, où les injustices, l'insécurité, la corruption, la mauvaise gouvernance s'intensifient et où la moralité politique est en crise. Comme le souligne l'abbé Léonard Santedi: *«L'Eglise, à travers ses témoins, est appelée à dire à tous les fils et filles de son peuple qu'au cœur de ces tourments, l'espérance d'en sortir réside dans le Rédempteur de l'homme qui prend en main notre destin. L'Eglise doit donc participer au combat pour la justice de tous les hommes de volonté.»* (Les défis de l'évangélisation dans l'Afrique contemporaine). Enfin, sortons des enclos de la peur, du doute et de la résignation qui nous rendent inactifs face à la déchéance morale et spirituelle pour rejoindre le Ressuscité qui nous attend sur les sentiers de l'humanité.

Abbé Freddy OKAMBA
Chancelier du diocèse de Ouesso

Générosité africaine existe-elle? Mozambique et Zimbabwe pourraient en douter

(Par Dominique NGOIE-NGALLA)

A la mobilisation de leur peuple pour porter secours à leurs voisins frappés de malheur, les dirigeants africains préfèrent le combat peu héroïque de leur maintien au pouvoir. Il y a longtemps que je m'étais fait mon opinion sur le sens de la solidarité légendaire des Noirs 'Afrique. Ce sens de la solidarité entre humains qu'à tue-tête les Noirs africains opposent à l'égoïsme individualiste des Blancs, la tragédie qui a frappé de plein fouet deux pays africains noirs de l'Union Africaine vient de le démentir de façon éclatante. Tandis que l'organisation des droits de l'homme aux mains des Blancs s'émeut et alerte les nations, que, de son côté, sans tarder, l'Union Européenne se mobilise pour porter secours aux infortunés, les pays noirs voisins des pays frappés par un malheur d'une ampleur exceptionnelle, les pays voisins tournent soigneusement l'épaule aux malheureux, comme s'ils n'avaient rien vu, rien entendu. Et l'Union Africaine qui devrait se trouver aux premières lignes du combat se chauffe le ventre au soleil, attendant que l'Occident accoure, quitte, l'opération terminée, à accuser l'élan généreux des ex-métropoles à dissimuler derrière cet élan généreux des appétits néocolonialistes, comme c'est facile ! Centrale syndicale des chefs d'Etat pour leur maintien au pouvoir, l'Union Africaine est-elle capable d'une petite étincelle de générosité?

Elle ne s'est jamais battue pour le bonheur des peuples qu'elle représente. Et cela est la preuve de la pauvreté de la conscience des dirigeants africains qui font tout le temps la morale aux Blancs et aux ex-colonies de l'Afrique pour des broutilles. De quoi donc en urgence les sinistrés du Mozambique et du Zimbabwe ont-ils besoin? Pour se relever des blessures du cyclone, et passé le cyclone, faire face aux maux que son passage risque d'entraîner? Je pense aux épidémies, et en attendant les épidémies, le gîte et le couvert. Pour la nourriture, que chacun en apporte en fonction de ce qu'il possède et qui constitue l'aliment de base des populations de son pays, et donc le manioc et le foufou pour l'Afrique bantoue; le mil, le riz, le manioc encore pour l'Afrique de l'Ouest. Le poisson de mer, le poisson salé et le blé pour l'Afrique du Maghreb. Au 18e siècle, le roi d'Abomey mobilisant ses sujets face à la menace d'effondrement du royaume, allait criant: *«Si tous les fils du royaume venaient par leurs mains rassemblées boucher les trous de la jarre percée, le royaume serait bientôt sauvé».*

Sans doute, le bon roi n'avait pas tort. Personne ne peut se sauver seul. Cependant, la mobilisation en vue d'une telle tâche n'est

possible que si, comme dans le cas du royaume d'Abomey, les destinataires de l'alarme sont régis par une même culture et donc, en résonnance parfaite avec celui qui jette l'alarme et ceux pour qui l'alarme est jetée. Et si nous rétrécissons le cercle de solidarité et d'entraide, cela ne fonctionne qu'entre parents biologiques. Or, l'Afrique est bien grande. Et de surcroit fragmentée en une grande diversité de communautés culturelles qui se tournent le dos. L'Africain de ce fait est sans lien affectif avec les communautés culturelles dont il ne relève pas. De ce fait, il reste sourd et aveugle à tout ce qui se passe là-bas. C'est ainsi que se comportent les humains lorsqu'ils n'ont pas reçu l'éducation qui les rend aptes à tisser des liens avec l'étranger au titre de leur appartenance commune à la commune communauté humaine, un lien d'amour. L'éducation cependant est capable de surmonter l'obstacle que la nature aveugle dresse entre les humains. Fondée au lendemain des indépendances par les hommes qui avaient reçu l'éducation et donc qui croyaient possibles l'union et l'unité entre tous les enfants de l'Afrique grâce à l'effort d'oubli de leurs différences, l'Union Africaine qui, à sa fondation, donna bien des sueurs froides aux ex-métropoles des pays qui la formaient, l'Union Africaine s'effondra bien vite sous le complot de ses ex-métropoles, liguées avec les hommes de paille qui prirent la relève des dirigeants politiques de la première heure, déterminés et consciencieux, ne jurant que sur l'Afrique. Désormais taillée en pièces au gré des intérêts des multinationales alliées à des dirigeants africains cupides, capricieux et vénales, l'Afrique ressemble aujourd'hui à un vaisseau sans gouvernail abandonné aux caprices des flots. Cette Afrique-là, comment s'étonner qu'elle reste sourde à ceux qui appellent? A qui mieux mieux, on l'a dit, potentiellement riche; vérité d'évidence; mais une pâte sans levain peut-elle levé? ? Le levain pour l'Afrique ce sont des hommes de conviction et de responsabilité. Or de ces hommes, l'Afrique d'aujourd'hui manque cruellement. Le Mozambique et le Zimbabwe devront donc faire contre mauvaise fortune bon cœur.

VISA DUBAI
50.000 F. CFA

Pourtousrenseignementsnécessaires,veuillez vous rapprocher de nos agences.

BRAZZAVILLE: 05 056 64 73
06 836 01 88
05 020 22 55
05 009 00 90

E-mail: directafricabzv35@gmail.com

POINTE-NOIRE: 05 553 17 87 / 06 628 61 67

E-mail: directafricapnr@gmail.com

DUBAI: 00971 50 9916263
00971 58 2718358
00971 56 5946227
00971 55 5539340

E-mail: directafricadxb@gmail.com
Direct Africa reste à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre séjour à Dubaï.

Communiqué

La famille OUENADIO à le regret de vous annoncer le décès de OUENADIO Fifi (Fifito) née le 21 novembre 1963 à Brazzaville, décès survenu le 11 avril 2019.
La veillée se tient au 467 de la rue Nkô, Plateau des 15 ans.
La date de l'inhumation vous sera commuiqué ultérieurement.

Blaise BIKINDOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=-=--=
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/MPSIR/2019/UGP PADEC POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DE MARCHE DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE DE POINTE-NOIRE

1-La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).
A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de l'actualisation de l'étude de marche de la Zone Economique Spéciale de Pointe Noire.

2-L'objectif de cette étude est de faire l'analyse du marché et de cibler les secteurs prioritaires en vue d'organiser le forum pour la promotion de la Zone Economique Spéciale de Pointe-Noire.
3-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures…) ; (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.
4-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.
5-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) tels que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.
6-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).
7-Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de l'actualisation de l'étude de marche de la Zone Economique Spéciale de Pointe Noire» doivent être envoyées au plus tard le 07 mai 2019 aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 23 Avril 2019

Le Coordonnateur du PADEC,
Benoît NGAYOU

PROGRAMME SUCRE CONGO-UE

«Le programme sucre renforce les capacités des directeurs départementaux du département de la Bouenza dans le suivi de proximité des projets»

Madingou a abrité du 18 au 21 mars et du 10 au 14 avril 2019, dans la salle de réunion de la maison de la femme et de la jeune fille, des sessions d'échanges d'expériences sur le suivi de proximité des projets agropastoraux. Sous la supervision de Monsieur Théodore MVOULI, coordonnateur du programme, sucre, ces sessions ont été administrées par les responsables de projets ci-après :

1. initiatives économiques locales (INECO) financé par le programme sucre, mis en œuvre par l'ONG Initiatives Développement, en partenariat avec le conseil départemental de la Bouenza ;
2. le projet d'appui aux petits producteurs de haricots (PAPPH) financé par le programme sucre, mis en œuvre par le consortium PAM-FAO-FIDA et ;
3. le Projet de Renforcement des capacités des Acteurs de la Filière Piscicole au Congo (RECAFIP), mis en œuvre par l'ONG française APDRA et le forum d'appui pour la promotion des groupes ruraux, sur financement de l'Union et de l'AFD ;
4. Le projet maïs de la Saris qui appuie les petits producteurs de maïs. La fondation SARIS du groupe SOMDIA a été également sollicité pour présenter sa méthodologie en matière de suivi de proximité des projets.

Les principaux bénéficiaires de ces sessions d'échanges sont les directeurs départementaux (DD de la Bouenza), désignés comme «membres du dispositif d'accompagnement » pour la mise en œuvre du programme sucre. Ces DD sont appelés à contribuer au suivi de proximité avec reporting, du portefeuille projets du programme sucre. Premier maillon des chaînes de valeur agropastorale, l'institut de recherche agronomique (IRA), était également représenté par ses principaux dirigeants.

Il y a lieu d'indiquer que ces DD ont précédemment bénéficié courant juin 2018, d'une formation de 2 semaines en suivi des projets sur financement de l'Union européenne.

Outres ces sessions de formations, les DD, membres du dispositif local d'accompagnement du programme sucre, ont été dotés des motos et équipements informatiques. A ce sujet, l'assistant appui institutionnel et communication près du programme sucre, M. analex Chancel TSIMBA, «estime que les DD sont désormais bien armés pour un déploiement efficace sur le terrain».

Pour la gouverne du public, le programme sucre, cofinancé par l'union européenne et le Congo a pour principale vocation de contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie sucrière, à la diversification intra filière sucre, mais aussi et surtout la diversification extra filière sucre pour réduire la dépendance du département de la Bouenza à l'activité sucrière. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les actions :

1)de désenclavement des bassins de production par la construction/réhabilitation des dalots/ponts ;
2)d'appui au développement de certaines filières et autres activités agropastorales génératrice de revenus (bois-énergie, fruit et légumes, haricots, maraichage et pisciculture) ;
3)d'appui à la production des cuiseurs économes «Congo Mboté» dans la Bouenza ;
4)de facilitation de l'accès au financement en s'appuyant sur les instituions de microfinance installées dans la Bouenza (CMEC, caisse féminine etc....) ;
5)de protection de l'environnement en finançant l'installation d'une station de traitement des effluents de la saris ;
6)d'appui à la recherche agronomique matérialisé par l'achat des équipements de laboratoire de d'analyses, de caractérisation des sols et de développement de la recherche cannière ;
7)d'identification des opportunités réelles d'investissements et de réalisation des études de préfaisabilité/faisabilité des projets à caractère productif en vue de constituer une banque de projets à présenter aux investisseurs potentiels ;
8)d'implantation d'un incubateur –pépinière de PME-PMI et d'une zone industrielle spécialisée dans l'agro-industrie ;
9)d'appui à l'élaboration du plan de développement local de la Bouenza ;
10)d'appui au renforcement des capacités opérationnelles des structures déconcentrés et décentralisées du département de la Bouenza.

Tels sont les défis majeurs que l'unité de coordination du programme sucre est tenu à relever, pourvu que les fonds UE et de contrepartie soient mobilisés.

Photo de famille au milieu le coordonnateur national du programme sucre/ à gauche animateur RECAPIF.

Thé à la citronnelle DOM

Pour vos moments de bien-être
Vos instants de détente

Découvrez le thé à la citronnelle DOM.
- un goût authentique
- parfumé et intense.

Dégustez le thé à la citronnelle DOM
Comme vous l'aimez et quand vous voulez.
Thé à la citronnelle DOM, en vente chez Casino, Park-N-Shop, Zando-Market, Mini-Prix et Dounia.
Distribué par NISJAD Distribution SARL.

Contact: 06 663 65 55
06 600 63 93.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

=-=-=-=-=-=-=-=-=-

PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)

=-=-=-=-=-=-=-=-=-

LA BANQUE MONDIALE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 02/2019/MEPSA/UCP-PRAASED

«RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE EN EDUCATION POUR L'ENQUETE SUR LES INDICATEURS DE PRESTATION DE SERVICES (SERVICE DELIVERY INDICATORS) DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION EN REPUBLIQUE DU CONGO »

finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) pour un montant total de 70 millions de dollars US. Une partie de ces fonds sera utilisée pour financer les prestations d'un Cabinet spécialisé en éducation pour l'enquête sur les indicateurs de prestation de service (service delivery indicators (SDI)) dans le secteur de l'éducation en République du Congo.

2.Cette étude sur les indicateurs de performances a comme objectifs spécifiques de mesurer :
(i)les indicateurs de prestation de service du secteur de l'éducation en matière de compétences et de connaissance des prestataires ;
(ii)le niveau d'effort fourni par les prestataires ;
(iii)la disponibilité des infrastructures et des ressources essentielles ;
(iv)les dynamiques au sein des ménages qui impactent la qualité de l'éducation.

3.Les services consistent, entre autres, à :
(i)collecter des données de haute qualité sur les écoles, leurs ressources, leurs infrastructures, leur personnel (pédagogique et administratif), les élèves, et leurs ménages ;
(ii) produire une base de données apurée de l'ensemble des données collectées;
(iii) archiver l'ensemble des données ainsi que leur documentation.

4.Le bureau d'études ou firme qui sera chargé de cette étude devra :
•être légalement constitué depuis au moins 10 ans ;
•avoir au moins cinq années d'expériences prouvées en matière d'enquêtes ;
•avoir réalisé au moins trois (03) enquêtes d'envergure nationale prouvées, dans le domaine de l'éducation ;
•avoir une bonne connaissance sur la problématique du secteur « Education » en Afrique subsaharienne et celle du Congo serait un atout ;
•avoir une équipe multidisciplinaire dont le personnel clé suivant possède des références professionnelles en matière d'enquêtes :
-chef de mission
-responsable du secteur éducation ayant des connaissances du système d'éducation congolais
-superviseurs d'enquête ;
-statisticien ;
-informaticien, spécialiste en gestion de bases de données.

5. L'unité de Coordination du PRAASED invite les candidats (bureau d'études ou firme) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits plus haut en constituant leur dossier comme suit : copie certifiée des documents de création de la structure ; descriptions des missions similaires réalisées (et/ou contrats analogues ou attestations de bonne exécution), disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission (liste du personnel clé).

6.Un Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC), en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011, révisée en juillet 2014.

7.Les Consultants (Bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :
•de 8 h à 16 h 00 : de lundi à vendredi.

8.Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, aux adresses mentionnées ci-dessous, au plus tard le 2 mai 2019 à 16 heures, heure locale avec la mention « Avis de Recrutement d'un cabinet spécialisé en éducation pour l'enquête sur les indicateurs de prestation de service» :

UNITE DE COORDINATION DU PRAASED
À l'attention de M Calixte KOLYARDO,
Coordonnateur du PRAASED
Adresse : sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY,
en face du CHU, à côté de l'UNESCO,
E-mail : praaseducp@gmail.com ,
Téléphone : 06 621 38 33, Brazzaville,
République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 19 avril 2019

Le Coordonnateur du PRAASED
Calixte KOLYARDO

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

N°_____/MFB/DGID/DEFFD/DDIDB/BCHPF-BZ

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°334/2019/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Fonciere, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
01	**19873 du 23-01-19**	Sect -, bloc - ; Plles 4 et 5 ; Sup : 800,00m^2	**VILLAGE MANDIELE**	**POOL**	**NZOKOU-MAHUT Marie Fortuné**
02	**19963 du 19-02-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 8.000,00m^2	**KINTELE PEAGE**	**POOL**	**ONDZIE Boniface**
03	**20028 du 14-03-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m^2	**VILLAGE MOUTOH**	**POOL**	**TONNEU TSIMBA Carole**
04	**19849 du 15-01-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.362,84m^2	**KINTELE PEAGE**	**POOL**	**ONDZIE Boniface**
05	**19982 du 18-02-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.348,13m^2	**KINTELE PEAGE**	**POOL**	**ONDZIE Boniface**
06	**16990 du 02-11-17**	Sect CI, bloc 93 ; Plle 2 ; Sup : 427,51m^2	**4, RUE ANLIEN (EX POMBO LEKOUALA)**	**9-BZV**	**ADZABI Benjamin**
07	**19775 du 26-12-18**	Sect D, bloc 21 ; Plle 14 ; Sup : 478,35m^2	**RUE IMPFONDO (OWANDO)**	**CUVETTE**	**DOUCOURE Oumar**
08	**2003 du 07-03-19**	Sect -, zone non cadastrée, Sup : 200,00m^2	**QUARTIER MAKABANDILOU (ACADEMIE)**	**9-BZV**	**NDE INGOBA Franckie Eurudyce**
09	**20027 du 14-03-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 3.200,00m^2	**VILLAGE MOUTOH**	**POOL**	**TONNEU TSIMBA Carole**
10	**20050 du 25-03-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.562,00m^2	**QUARTIER MAKABANDILOU**	**9-BZV**	**NGONDO Alain Faustin Crépin**
11	**19672 du 13-11-18**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 3.200,00m^2	**VILLAGE MOUTOH**	**POOL**	**MIZONDZA Fany Olendaise**
12	**19669 du 12-11-18**	Sect DF, bloc 127 ; Plles 4, 5, 6 et 7 ; Sup : 1.600,00m^2	**QUARTIER BOHONA (IMPFONDO)**	**LIKOUALA**	**OKEMBA née SABOGA Marie Louise**
13	**19977 du 27-02-19**	Sect CJ, bloc 103 ; Plle 4 ; Sup : 208,79m^2	**RUE BANTSIMBA (QUARTIER TROIS POTEAUX)**	**9-BZV**	**OTIOBANDA Gilbert Fabrice**
14	**19686 du 20-11-18**	Sect CJ, bloc 104 ; Plle 4 ; Sup : 901,34m^2	**12, RUE MALAKI (QUARTIER ITATOLO 3 POTEAUX)**	**9-BZV**	**OUAMBA Jean Claude**
15	**20006 du 08-03-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 225,29m^2	**QUARTIER ACADEMIE MILITAIRE**	**9-BZV**	**AWE-NDINGA Sandresse Sandrich**
16	**19951 du 15-02-19**	Sect P13C, bloc 07 (ex 05) ; Plle 16bis ; Sup : 400,00m^2	**RUE MALANDA (CITE DES 17)**	**7-BZV**	**GALESSAMI Roverci Olivier Ferrol**
17	**19765 du 21-12-18**	Sect J, bloc 227 ; Plle 02 ; Sup : 500,00m^2	**PLAINE LOUSSA (OWANDO)**	**CUVETTE**	**IBOMBO Paul Armand**
18	**2698 du 23-06-10**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.556,75m^2	**QUARTIER OTTO MBONGO (OLLOMBO)**	**PLATEAUX**	**NGOTENE Féréole, NGOTENE NEYRAC et NGOTENE Emmanuel**
19	**3972 du 27-04-11**	Sect AT, bloc 88 ; Plle 3 ; Sup : 399,97m^2	**58, RUE MPOUI DAMIEN (QUARTIER NGAMBIO)**	**4-BZV**	**MBOUNGOU Sylvie Nanette**
20	**19643 du 25-06-18**	Sect -, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 400,00m^2	**KINTELE PEAGE**	**POOL**	**ELAPIE Prince Glady**
21	**19829 du 07-01-19**	Sect -, bloc - ; Plles 1 et 2 ; Sup : 1.600,00m^2	**VILLAGE YIE**	**POOL**	**OBOYO Sylvère Balthazar**
22	**19828 du 07-01-19**	Sect -, bloc - ; Plle 5 ; Sup : 800,00m^2	**VILLAGE YIE**	**POOL**	**ACKOUNDZE Mireille Ginette**
23	**19614 du 29-10-18**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 8.000,00m^2	**VILLAGE MANDIELE**	**POOL**	**AHMAD MHANNA**
24	**19713 du 25-03-18**	Sect CG, bloc 19 ; Plles 5 et 6 ; Sup : 585,56m^2	**8BIS ET N°10, RUE NGOUABE**	**9-BZV**	**DIMI Ange**
25	**19919 du 1er -02-19**	Sect P8, bloc 126 ; Plle 9bis ; Sup : 263,17m^2	**67, RUE DOLISIE**	**4-BZV**	**NGAYO EMPHANY Ulrich**
26	**19345 du 14-02-19**	Sect P2, bloc 70 ; Plle 05 ; Sup : 348,59m^2	**102, RUE BANGALA (POTO-POTO)**	**3-BZV**	**MABONA Lazare Guy Maximilien**
27	**19346 du 14-02-19**	Sect P7, bloc 79 ; Plle 16 (Ex.326) ; Sup : 324,42m^2	**326, RUE LOUOLO (PLATEAUX DES 15 ANS)**	**4-BZV**	**TOUKI Hélène**
28	**19989 du 02-11-17**	Sect -, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 265,14m^2	**RUE JEAN PASCAL NGOUANOU**	**7-BZV**	**PAMBOU Ghislain Timothée**
29	**19864 du 1er -01-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2008,56m^2	**DJIRI PONT (COMMUNE DE KINTELE)**	**POOL**	**ONGOBO KOSSO Euredie Fulgore**
30	**19681 du 19-11-18**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m^2	**QUARTIER NDIBOU (PK 45)**	**POOL**	**IDEMBA Cyriaque**
31	**19641 du 31-10-18**	Sect A, bloc 103 ; Plle 01 ; Sup : 277,00m^2	**QUARTIER TOLINGANA**	**LIKOUALA**	**MUJAWAYESU Immaculée Sylvie**
32	**16669 du 25-07-17**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 797,85m^2	**QUARTIER NDIBOU (TERRE ITALI)**	**POOL**	**MAVOUNGOU-TCHICAYA Nicolette Ursula**
33	**14331 du 24-05-16**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 251.109,91m^2 soit 25ha11a10ca	**VILLAGE ONDOUNA**	**CUVETTE-OUEST**	**OBARA Philippe et Enfantsn**
34	**19993 du 04-03-19**	Sect P15, bloc 56 ; Plle 5 ; Sup : 130 ,59m^2	**39, RUE NGO**	**6-BZV**	**ABOUMEHOULI Antoinette**
35	**20067 du 29-03-19**	Sect P9, bloc 112 ; Plle 02 (ex02bis) ; Sup : 273,11m^2	**122BIS, RUE DOLISIE**	**4-BZV**	**BOCOUM Djibril**
36	**4149 du 03-06-11**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 6.250,00m^2	**TERRE IOUEME**	**POOL**	**GANDZIEN Dundas Tiffany**
37	**19597 du 30-01-19**	Sect P13C, bloc 78 ; Plle 8 ; Sup : 421,74m^2	**40, RUE DE PASSY (QUARTIER CITE DES 17)**	**4-BZV**	**Monsieur et Madame MAKAYA Dit MACKAILL**
38	**14782 du 12-08-16**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 3.000m^2	**VILLAGE MALOUKOU**	**POOL**	**MOHAMED MOHAMED Mosaad Aboelfadle**
39	**19770 du 30-07-18**	Sect -, bloc - ; Plle 05 ; Sup : 400,00m^2	**RUE NON DENOMMEE**	**7-BZV**	**SANGADI Patricia Sandrine**
40	**16693 du 02-08-17**	Sect P9, bloc 19 ; Plle 18 ; Sup : 266,73m^2	**17BIS, RUE MABIROU**	**5-BZV**	**NGATSE Brice Crépin**
41	**17136 du 18-12-17**	Sect PA, bloc 6 ; Plle 4 ; Sup : 361,60m^2	**CASE 240 QUARTIER BATIGNOLLES**	**4-BZV**	**BOSSEBA Awell Staçia**
42	**20091 du 05-04-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m^2	**QUARTIER NDIBOU (PK 45)**	**POOL**	**EBENGUE Anne Marie Nicole**
43	**19586 du 18-10-18**	Sect P1, bloc 51 ; Plle 25 ; Sup : 247,43m^2	**4BIS, RUE HAOUSSAS**	**3-BZV**	**KOLO KHASSOUM**
44	**19988 du 04-03-19**	Sect P7, bloc 78 ; Plle 16 (ex 632) ; Sup : 263,04m^2	**632, RUE LOUOLO PLATEAU DES 15 ANS**	**4-BZV**	**MOUAYA Gertrude Stéphanie**
45	**19759 du 19-12-18**	Sect P10, bloc 113 ; Plle 5 (ex3) ; Sup : 343,26m^2	**60BIS, RUE BONGA**	**4-BZV**	**NTSOUROU née NGAGNIE Charlotte**

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le **18 avril 2019**
L'Inspecteur Divisionnaire,

Claudio TSOWELA.

Femmes

La lutte contre les violences de genre passe par la formation

Dans le but de contribuer à la réduction des violences à travers non seulement la promotion des instruments juridiques existant mais aussi la sensibilisation, l'éducation et le plaidoyer, l'association Avenir Nepad Congo a organisé du 17 au 18 avril 2019 à Brazzaville, un atelier de planification stratégique sur les violences liées au genre en République du Congo. C'est Virginie N'Dessabeka, directrice générale du Centre de recherche, d'information et de documentation sur la femme qui a ouvert les travaux en présence du Dr Etanislas Ngodi, coordonnateur de l'association Avenir Nepad Congo.

Les participants après la cérémonie d'ouverture

Depuis l'indépendance, le Congo a pris un certain nombre d'engagements relatifs aux droits humains. Des engagements traduisant la volonté de l'Etat à lutter contre le phénomène des violences faites à la femme. La législation relative aux violences liées au genre semble n'avoir pas beaucoup évolué, malgré la volonté manifeste de les réduire considérablement. Les résultats ne sont guère satisfaisants. Sur le terrain, l'application de la loi n'est toujours pas effective. C'est ce qui ressort de la politique nationale genre 2017-2021 élaborée par le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Selon les enquêtes menées en 2015 par le ministère de la Promotion de la femme respectivement sur les nouvelles formes de violences à Brazzaville: les violences sexospécifiques au Congo et les grossesses précoces, il ressort que le viol, les battues et les violences psychologiques sont les premières déclarées par les personnes enquêtées, soit plus de 6.000 sur l'ensemble du territoire national. En matière d'équité de genre, a affirmé la directrice générale, le Congo a signé et ratifié les conventions internationales relatives aux droits de l'homme, notamment la déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Le Congo a également signé et ratifié le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits de la femme (appelé Protocole de Maputo).

Le Dr Etanislas Ngodi a indiqué que l'atelier de planification a eu pour but de lancer le plaidoyer pour que l'avant-projet de loi portant protection de la femme victime de violence soit adopté au Congo. *«Nous prenons beaucoup de lois, mais il n'y a pas de texte d'application. Cet atelier nous a permis de faire une évaluation des textes que le Congo a signé et ratifié au niveau international et national pour que l'avant-projet de loi soit en phase avec les engagements pris par le Congo».*

Deux communications ont été faites, l'une sur la nécessité d'harmoniser la législation nationale aux engagements internationaux du Congo en matière des droits des femmes par Amour Itoua Okemba, et l'autre sur l'ampleur des violences basées sur le genre au Congo par Mme Flore Loussakoumounou,

Amour Itoua Okemba, juriste, a souligné que le Congo, depuis son accession à l'indépendance, n'a ménagé aucun effort pour se doter d'instruments juridiques efficaces et indispensables pour la protection des droits de l'homme, en général, et des droits de la femme, en particulier. Les femmes continuent à être victimes de violences de tout genre. D'où l'impérieuse nécessité d'harmoniser la législation dans le souci de rester fidèle et de respecter les engagements internationaux.

Mme Flore Loussakoumounou, directrice exécutive de l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBF), a soutenu qu'il existe différentes formes de violences faites aux femmes: les violences verbales et psychologiques, physiques, sexuelles et économique. Leur ampleur, a-t-elle affirmé, peut être moindre ou importante. Elle s'explique par leur complexité ou leur fréquence. Pour lutter contre, il convient de vulgariser les instruments juridiques nationaux portant protection de la femme et de l'enfant; intensifier la sensibilisation des filles et femmes sur leurs droits, encourager les victimes à parler de leurs situations et garantir leur sécurité; lutter contre l'impunité à l'endroit des auteurs de ces violences.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Protection des peuples autochtones au Congo

Un guide dans la prise de décision

Pour la mise en œuvre de la loi du 25 février 2011 sur la promotion et la protection des droits des peuples autochtones au Congo, il a été élaboré un guide prenant en compte ces peuples dans les processus décisionnels. Cette loi, qui est une innovation, fait du Congo un pionnier dans la reconnaissance des droits des peuples autochtones au niveau continental. Mais, cette loi est loin d'être opérationnelle à cause de l'absence des textes d'application.

Après la présentation du guide...

Pour combler le vide, l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a élaboré un guide, en vue d'obtenir le libre consentement et la participation des peuples autochtones dans la mise en œuvre des droits.

La présentation de ce document a fait l'objet d'un atelier organisé mercredi 17 avril 2019, par l'OCDH, en partenariat avec la Délégation de l'Union européenne au Congo, dans la salle de conférence du Ministère de l'Economie forestière, à Brazzaville. Il a été présidé par Justin Assomoyi, directeur général de la Promotion des peuples autochtones, au ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, en présence de Piero Valabrega, chargé d'aide et de coopération internationales à la Délégation de l'Union européenne au Congo, de Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif de l'OCDH et de Klaus Peter Schick, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Congo.

Le guide a été réalisé dans le cadre du projet *«Promouvoir les droits des peuples autochtones à travers le renforcement du mouvement autochtone au Congo et l'institutionnalisation de la représentativité autochtone»*. Celui-ci est piloté depuis 2017 par l'OCDH et l'Association française Agir ensemble pour les droits de l'homme (AEDH).

L'OCDH a accompagné les peuples autochtones du Congo pour réaliser ce guide spécifique sur la manière de les consulter et de les impliquer dans toutes les politiques ou mesures législatives et administratives les concernant.

Trésor Nzila Kendet, expliquant la portée de ce document, a affirmé qu'il était: *«une réponse concrète à une préoccupation majeure au sein des populations autochtones. Cette couche sociale est souvent marginalisée et exclue des processus décisionnels. Ces populations nous ayant fait savoir leurs préoccupations pendant nos descentes sur le terrain, nous avons été amenés à produire ce guide qui doit être considéré comme un ensemble des lignes directrices sur la manière de consulter et de faire participer les peuples autochtones dans tous les processus décisionnels, lesquels sont censés avoir un impact soit direct, soit indirect sur les populations autochtones.»*

Le diplomate Piero Valabrega a indiqué que l'exécution du projet *«Promotion des droits des peuples autochtones à travers le renforcement du mouvement autochtone au Congo et l'institutionnalisation de la représentativité autochtone»* a commencé il y a deux ans et l'Union européenne subventionne les 90 % de son budget (environ 300 millions de Francs Cfa). *«Ce financement découle de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme, dont la promotion et la défense des droits des groupes vulnérables et des minorités constituent l'une des priorités clés. L'Union européenne reconnait l'importance du travail effectué et soutient l'utilisateur du guide par le biais des parties prenantes et des bénéficiaires de nos financements».*

Justin Assomoyi a dégagé l'importance du guide élaboré et de la loi sur la promotion et la protection des droits des populations autochtones: *«Depuis que cette direction générale est fonctionnelle, nous avons comme ambition de faire en sorte que, que les droits des peuples autochtones soient respectés dorénavant. La loi n° 5-2011 du 25 février 2011, dans son contenu prévoit le principe de consultation des populations autochtones. Le projet de décret en cours de finalisation n'étant pas du tout en contradiction avec le guide présenté par l'OCDH. Nous apprécions donc son contenu et profitons de l'occasion pour dire à toutes les ONG œuvrant pour le bien-être des peuples autochtones de s'associer comme le fait l'OCDH dans la réalisation des projets».*

Philippe BANZ

Examens d'Etat de l'enseignement primaire et secondaire

Le ministre s'enquiert du niveau des élèves

A l'orée des examens d'Etat, Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, fait la ronde des écoles pour se rendre compte de l'avancement et de l'exécution normale des programmes scolaires. Une façon de faire qui est devenue presque une tradition. Pour cette année 2019, il a démarré sa tournée dans la partie septentrionale du pays du 12 au 16 avril 2019, à Ollombo, dans le département des Plateaux, et à Ouesso, dans le département de la Sangha.

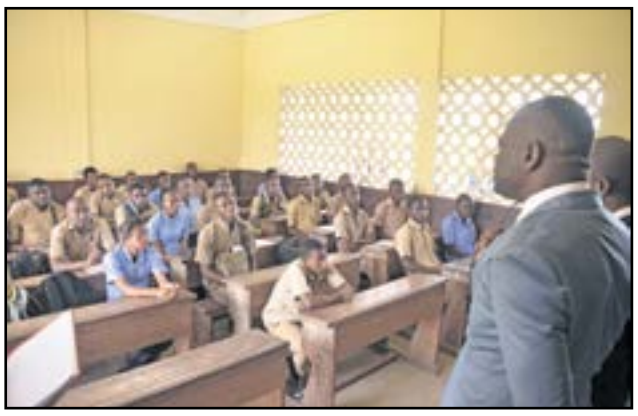

A ouesso, pendant la visite au lycée

Dans cette partie du Nord du pays, Anatole Collinet Makosso et sa délégation ont été très satisfaits du fait que cette année il y a eu moins de problèmes dans le fonctionnement des écoles par rapport à l'an dernier. Car l'année dernière, jusqu'au troisième trimestre, les classes préparatoires des examens étaient confrontées au manque d'enseignants. Cette année, la situation a été résolue, puisque du constat fait, il se dégage que toutes les classes d'examens ont des émetteurs de savoir, avec présence sur le terrain des enseignants finalistes sortis des écoles de formation et déployés dans plusieurs écoles du pays. Les chevronnés ou titulaires tiennent les classes d'examens et les nouveaux venus dans la profession des classes intermédiaires. C'est donc un acquis important, a souligné le ministre de l'Enseignement général.

Les établissements scolaires ont eu moins de problèmes de fonctionnement grâce à la mise en place d'un mécanisme permettant aux chefs d'établissements de bien gérer leurs écoles que l'année passée. Ce, malgré la récession économique que traverse le Congo. Toutefois, l'Etat a toujours du mal à mobiliser des ressources, surtout financières, nécessaires pour le fonctionnement des écoles, a dit Anatole Collinet Makosso. Pour cette année, la tendance générale à Ollombo dans le département des Plateaux et à Ouesso dans le département de la Sangha et partout où le ministre est passé, est qu'il y a eu moins de difficultés dans le fonctionnement des écoles. Les enseignements se déroulent dans un climat assez serein. Cependant, la difficulté demeure dans la construction du savoir, c'est-à-dire dans la transmission des connaissances.

A ce propos, Anatole Collinet Makosso a déclaré qu'actuellement, l'enseignement avec ses méthodes pédagogiques est soumis à une rude épreuve du fait d'effectifs pléthoriques dans les salles de classe. *«Dans une classe d'examen, avec un nombre de 100 à 150 élèves, la maitrise de la classe est difficile. On a résolu sensiblement le problème des tables-bancs, mais pas encore celui des effectifs dans des salles de classe. Enseigner 150 élèves dans une classe d'examen, n'est toujours pas évident. C'est pour cette raison que j'ai demandée aux enseignants de toujours imaginer des approches pédagogiques nouvelles, qui puissent permettre de dispenser le savoir à un nombre plus important que le nombre réglementaire»*, a-t- il détaillé.

Les enseignants, a-t-il poursuivi, doivent imaginer les activités périscolaires et les activités para scolaires au travers desquelles l'enseignement peut mieux passer. Il faut des méthodes nouvelles, comme organiser des activités théâtrales. Le débat est souvent engagé entre les inspecteurs et le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sur ces approches.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a trouvé par ailleurs à Ouesso un désastre. La toiture du bâtiment abritant le dortoir des garçons du lycée interdépartemental a été emportée par une tornade. Mais, le ministère se déploie pour que l'école ne soit pas interrompue. Ce même problème a été observé au collège Pierre Ntsiété, à Ouenzé (Brazzaville) où la toiture d'un bâtiment a été emportée, tout comme à Madingou où un vent a emporté le toit d'une école. Une réhabilitation au plus vite est en cours pour ces écoles.

A signaler qu'a Ouesso, le ministre a rappelé que le lycée interdépartemental a donné un des grands témoignages au Baccalauréat scientifique de toute la république, avec la meilleure moyenne (16/20) et la mention très bien. C'est la première fois depuis l'indépendance. Aussi *«Je suis venu encourager les élèves pour qu'ils maintiennent le flambeau»*, a-t-il dit.

Ph. B.

(Sur les notes de Blandine Loumouamou, attachée de presse)

NECROLOGIE

Les membres de l'Association Domus font part aux amis et connaissances, aux membres de la Domus Pointe-Noire, Domus Canada, de l'Association Père Duval (France) et de l'Association de anciens séminaristes du Congo-Brazzaville (A.A.S.C.B) en France du retour à Dieu de M. **Jean-Marie KIMBEMBE**. Décès survenu le dimanche 14 Avril, dans sa 59e année de vie, à Brazzaville.

Ancien séminariste de Saint-Paul de Mbamou et de Saint-Jean de Kinsoundi, il a été l'une des chevilles ouvrières du projet *"Restauration du petit séminaire de Mbamou"*, notamment du presbytère de cette paroisse.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, au n° 890 de l'avenue Fulbert Youlou, à Matour (Arrêt sénégalais), dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé. La cérémonie religieuse a lieu jeudi 2 Mai, en l'église Saint Kisito de Makélékélé et l'inhumation à Mbamou, son village natal (Département du Pool).

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN, DE LA SATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet
Courriel: pstatcongo@gmail.com

N° Avis: AMI N°01/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/19

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DU CAHIER DE CHARGES, DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONTRUCTION DU COMPLEXE INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE - CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION A MPILA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «ELABORATION DU CAHIER DE CHARGES, DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONTRUCTION DU COMPLEXE INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE - CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION A MPILA».

2. L'objectif de la mission est de:
• réaliser les études architecturales et techniques nécessaires à l'élaboration d'un cahier des charges pour la construction du complexe devant abriter l'Institut National de la Statistique (INS) et le Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP);
• assurer le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux de construction de ce complexe sur toute la période de construction.

3. La mission de la firme se déroulera en deux phases:
Phase 1: Etudes architecturales et techniques; la firme va mener des études techniques des travaux de construction du complexe INS-CASP sous la coordination de l'UCP/PSTAT. Le consultant devra proposer successivement un Avant-Projet Sommaire (APS) et un Avant-Projet-Détaillé (APD) qui prennent en compte les aspects fonctionnels, architectural, thermique, économique à la réalisation comme à l'entretien, avec une utilisation maximum des matériaux disponibles localement. Il devra proposer et justifier les options architecturales, techniques, environnementales, financières et de gestion de l'opération

Phase 2: suivi, contrôle et surveillance des travaux de ce complexe sur toute la période de construction.

4. Pour avoir plus d'informations sur les services requis, les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel électronique (pstatcongo@gmail.com) de 8 heures à 13 heures le matin et de 14 heures à 17 heures l'après-midi (heures locales) du lundi au vendredi.

5. L'Unité de Coordination du PSTAT invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir:

- leurs statuts juridiques;
- les activités principales et années d'existence de la firme;
- les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution;
- la capacité organisationnelle et technique de la firme;
- les CVs du personnel requis;
- Et autres informations jugées pertinentes.

L'équipe du consultant devra, au minimum, comporter le personnel clé suivant:

Désignation	Qualification	Expérience professionnelle	Expérience spécifique
Chef de mission	Ingénieur Génie Civil ou Architecte (BAC + 5)	Au moins dix (10) années d'expérience dans la conception et exécution des travaux de construction des bâtiments	- en tant que Chef de mission, au moins cinq (5) missions similaires pour des travaux de même envergure. - avoir réalisé au moins trois (3) projets de travaux de Voirie et Réseaux Divers (VRD). - maîtrise des logiciels de conception architecturale.
Ingénieur civil en construction	Ingénieur Génie Civil ou construction (BAC + 5)	Au moins dix (10) années d'expérience en travaux de construction des bâtiments	- Au moins trois (3) expériences de contrôle de travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments pour les travaux de même envergure
Architecte concepteur et projecteur	Diplôme d'étude supérieure ou universitaire en architecture (BAC + 5)	Au moins dix (10) années d'expérience en travaux de construction des bâtiments	- Au moins trois (3) expériences de contrôle de travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments pour les travaux de même envergure

Désignation	Qualification	Expérience professionnelle	Expérience spécifique
Technicien supérieur en Bâtiment	Diplôme de technicien supérieur en bâtiments et travaux publics (bac + 3 ans)	Au moins une expérience pertinente de trois (3) ans en contrôle et suivi de travaux de construction des bâtiments comme métreur	- Avoir réalisé ou mené au moins trois (3) missions similaires pour des travaux de même envergure
Ingénieur technicien en électricité	Diplôme d'étude supérieure ou universitaire en électricité (Bac + 5)	Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de l'électricité, du bâtiment (installation, réhabilitation, etc.) et éclairage public	- Avoir réalisé ou mené au moins trois (3) missions similaires pour des travaux de même envergure.
Ingénieur en électro-mécanique	Diplôme d'étude supérieure ou universitaire en électromécanique ou mécanicien (Bac+5)	Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de techniques spéciales	- Avoir réalisé ou mené au moins trois (3) missions pour des travaux de même envergure.
Technicien supérieur spécialisé	Diplôme supérieur technicien (bac + 3 ans) et expert en courant faible ou en informatique	Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de réseau internet et téléphonie; vidéo conférence, télé distribution	- Avoir réalisé ou mené au moins trois (3) missions similaires pour des travaux de même envergure
Ingénieur Hydraulicien	Diplôme de niveau supérieur ou universitaire spécialisé dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (Bac + 5)	Au moins cinq (5) ans d'expérience dans la conception ou réalisation des projets (sanitaires ou adduction d'eau, lutte contre incendie …).	- Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine d'hydraulique notamment l'adduction d'eau, la plomberie, les techniques spéciales de lutte contre l'incendie, l'évacuation des pluviales, eaux vannes et eaux usées et de l'assainissement du site pour avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires pour des travaux de même envergure.
Ingénieur topographe	Diplôme de niveau supérieur ou universitaire Bac+5	Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine d'études topographiques des sites de projets de construction des bâtiments	- Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires pour des travaux de construction des bâtiments à plus de deux niveaux
Expert Environnementaliste	Niveau universitaire ou équivalent de formation scientifique (BAC + 5)	Au moins cinq (5) années d'expérience	- Au moins trois (3) expériences en suivi des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux des travaux de construction des bâtiments
Géo-technicien	Ingénieur géotechnicien (BAC + 5)	Au moins cinq (5) années d'expérience	- Au moins cinq (5) expériences au poste de chef labo pour les travaux de construction.

Tableau des critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Sous-critères	Scores
Qualifications et Expérience du personnel clé à mobiliser	1) Qualifications générales (formation) 10% 2) Expérience professionnelle 30% 3) Expérience spécifique 60%	60
Expériences de la firme pertinente pour la mission	- Disposer d'une expérience avérée d'au moins quatre (4) missions similaires et de complexité comparable réalisées au cours de 10 dernières années, avec preuves des prestations antérieures Pour chaque type d'expérience, la note maximale sera attribuée au consultant ayant le plus grand nombre de missions similaires (nature, volume et complexité comparable) et les notes des autres seront attribuées au prorata du nombre de missions similaires réalisées. NB: les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de mission similaires et des coûts feront foi.	30
Capacités Organisationnelles et techniques	Organisation: - Statut juridique - Equipe de Direction - moyens logistiques (voitures de déplacement, ordinateurs)	10

10. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet de la mission à l'adresse ci-dessous ou par email (pstatcongo@gmail.com) de 8 heures à 13 heures le matin et de 14 heures à 17 heures l'après-midi (heures locales) du lundi au vendredi.

11. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 08 mai 2019 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention «ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES, DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONTRUCTION DE COMPLEXE INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE INS - CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION A MPILA».

Le Coordonnateur
Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques
Bureau Passation de Marchés
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél: +242 22 613 31 08:
pstatcongo@gmail.com.

ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel: pstatcongo@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet de Marché : Sélection d'un consultant chargé de l'audit financier et comptable externe des comptes du PSTAT

1. ATTRIBUTAIRE DU MARCHE
Nom: **ERNST AND YOUNG**
Adresse: Immeuble des MUCODEC-3ème Etage- Bd . Denis Sassou Nguesso Centre-ville BP 84 Brazzaville.

Prix de l'offre (lu publiquement) : **19 512 240 FCFA HT**
Prix de l'offre après évaluation : **22 103 511,18 FCFA TTC**
Prix du contrat : **22 103 511,18 FCFA TTC.**

2. RESULTATS COMBINES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Noms des consultants	Score technique pondéré	Score Financier pondéré	Score total	Classement
ERNST AND YOUNG	54,30	39,44	93,74	1er
AFRIQUE AUDIT ET CONSEIL (AAC)	53,20	40	93,20	2ème
INTERNATIONAL AUDIT ET CONSEIL (IAC)	49,50	36,19	85,69	3ème
COFIMA	52,10	29,94	82,04	4ème
MAZARS	55,40	24,79	80,19	5ème
MOORE STEPHENS	45,30	13,57	58,87	6ème

3. SOUMISSIONNAIRES DONT LES OFFRES ONT ETE EVALUEES FINANCIEREMENT

Il s'agit des offres dont le score technique est supérieur ou égal à 80 points.

Soumissionnaires	Adresse	Prix de l'offre (lu publiquement)	Prix de l'offre après évaluation)	Classement
MAZARS	BP 3791 Douala, Tél : +237 233 42 42 47 ou + 237 656 87 63 03 Email :fidel.mmandoa@mazars.com	31 436 720 FCFA HT Taxes: 3 724 570 FCFA	35 161 290,08 FCFA TTC	5ème
ERNST AND YOUNG	Immeuble des MUCODEC-3ème Etage- Bd . Denis Sassou Nguesso Centre-ville BP: 84 Brazzaville.Email: locabd@orange.sn; focus@focusaudex.com	19 512 240 FCFA HT	22 103 511,18 FCFA TTC	2ème
AFRIQUE AUDIT ET CONSEIL (AAC)	Lafiabougou ACI, près du siège du Journal indépendant Rouet de Sébénikoro- Baùako-, Mali BP: 3026, Tél: +223 76 05 70 70/ 20 29 07 43, almouner@afriqueauditiconsil.com sec@afriqueauditconseil.com	20 000 000 FCFA HT Taxes: 3 780 000 FCFA	21 795 500,00 FCFA TTC	1er
COFIMA	Tél:+229 21 38 04 58/90 95 19 59. Email: cofma@cofimabenin.com cofimabenin@yahoo.com	26 230 000 FCFA HT Taxes: 4 957 470 FCFA	29 121 700,00 FCFA TTC	4ème
INTERNATIONAL AUDIT ET CONSEIL (IAC)	BP 1913 Cotonou, Email: bec_scp@yahoo.fr, Tél: +229 21 30 54 22	24 088 350 FCFA TTC	24 088 350 FCFA TTC	3ème
MOORE STEPHENS	150 Aldersgate Street London EC1A 4AB, Tél:+44(0) 20 7334 9191; Email: bsg@moorestephens.com tim.woodward@moorestephens.com jean-louis.ledoux@moorestephens.com melody.barreau@moorestephens.com	73 278 064 FCFA HT Taxes: 10 090 598 FCFA	64 231 126,32 FCFA TTC	6ème

4. SCORE TECHNIQUE ATTRIBUE A CHAQUE CONSULTANT

Soumissionnaires	Adresse	Score technique	Classement
MAZARS	BP 3791 Douala, Tél : +237 233 42 42 47 ou + 237 656 87 63 03 Email :fidel.mmandoa@mazars.com	92,33	1er
ERNST AND YOUNG	Immeuble des MUCODEC-3ème Etage- Bd . Denis Sassou Nguesso Centre-ville BP: 84 Brazzaville.Email: locabd@orange.sn; focus@focusaudex.com	90,5	2ème
AFRIQUE AUDIT ET CONSEIL (AAC)	Lafiabougou ACI, près du siège du Journal indépendant Rouet de Sébénikoro- Baùako-, Mali BP: 3026, Tél: +223 76 05 70 70/ 20 29 07 43, almouner@afriqueauditiconsil.com sec@afriqueauditconseil.com	88,67	3ème
COFIMA	Tél:+229 21 38 04 58/90 95 19 59. Email: cofma@cofimabenin.com cofimabenin@yahoo.com	86,83	4ème
INTERNATIONAL AUDIT ET CONSEIL (IAC)	BP 1913 Cotonou, Email: bec_scp@yahoo.fr, Tél: +229 21 30 54 22	82,5	5ème
MOORE STEPHENS	150 Aldersgate Street London EC1A 4AB, Tél:+44(0) 20 7334 9191; Email: bsg@moorestephens.com tim.woodward@moorestephens.com jean-louis.ledoux@moorestephens.com melody.barreau@moorestephens.com	75,5	6ème

Note: Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques à l'adresse ci-dessous.

Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo

Numéro de téléphone: (00242) 22 613 31 08
Adresse électronique: *pstatcongo@gmail.com*

Union des musiciens congolais (UMC)

Plaidoyer pour la dissolution du BCDA

Lors d'un point de presse animé le samedi 20 avril 2019, à Brazzaville, l'Union des musiciens congolais (UMC), par la voix de Pape God, le président de son Bureau exécutif national, a plaidé pour la dissolution du Bureau congolais du droit d'auteurs (BCDA). Une sortie médiatique qui fait suite à la nomination de M. Philippe Kanga comme président du conseil d'administration du BCDA, lors du conseil des ministres du 17 avril dernier.

Pape God, au milieu, pendant le point de presse

Godefroy Magloire Bonguili (c'est le nom de Pape God, à l'état civil) a reconnu que la nomination du président du conseil d'administration du B.c.d.a est une bonne chose dont se réjouie toute la communauté artistique du Congo. Ce qui justifie le satisfécit adressé au Gouvernement, au Premier ministre Clément Mouamba, et au Président Denis Sassou-Nguesso, pour *«l'attention qu'ils ne cessent de manifester à l'endroit des artistes du Congo dans le but de l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur situation sociale»*.

Pour l'UMC, cette décision est d'autant plus rassurante que cela fait plus de vingt que le BCDA n'a plus tenu son conseil d'administration. *«Ce qui explique des contre-performances notoires au niveau managérial et de ses missions de collecte et de répartition des droits d'auteurs ainsi que la mauvaise gouvernance qui y a prévalu, à en juger par le détournement d'importantes sommes correspondantes aux droits d'auteurs»*, a expliqué le président de l'UMC.

Tout en reconnaissant que cette nomination est d'une importance indéniable, l'organisation relève que c'est une décision qui ne repose sur aucun fondement juridique. «Nous ne comprenons pas que les services techniques qui ont eu la charge de cette affaire aient emmené le gouvernement et le chef de l'Etat à prononcer une décision d'une importance indéniable, certes, mais qui ne repose sur aucun fondement juridique.

Il est bon que tous ensemble, prenions rendez-vous avec l'histoire en constatant que les textes portant organisation et fonctionnement du Bureau congolais du droit d'auteurs (BCDA) sont tous caducs, ils sont purement et simplement désuets.

Il est aussi bon que nous acceptions que le BCDA, dans sa forme actuelle, n'est pas en conformité avec les conventions internationales en matière de gestion collective des droits d'auteurs, car le Congo est membre de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)», s'est justifié Pape God.

Quelques artistes présents à la cérémonie

«Il est bon que nous ayons tous le courage de dissoudre le Bureau congolais du droit d'auteur, de même qu'ont été dissoutes toutes les sociétés étatiques telles Hydro-Congo et tout récemment la SNE et la SNDE, afin de respecter l'esprit et la lettre des recommandations de la Conférence nationale et de la loi N° 21-94 du 10 août 1994 portant Loi-Cadre sur la privatisation des entreprises publiques en République du Congo.

Aussi, nous ne comprenons pas que des personnes hantées par un esprit de prédation, daignent toujours décider en lieu et place des artistes eux-mêmes et de disposer de leurs droits», a-t-il ajouté. Avant de remercier le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, pour *«les efforts qu'il ne cesse de déployer pour apporter des solutions aux problèmes qui minent l'exercice de l'activité professionnelle des artistes, afin d'alléger leur supplice»*. Et d'exprimer la profonde gratitude de l'UMC au Premier ministre Clément Mouamba, pour *«l'intérêt particulier dont il a toujours fait montre dans le souci d'améliorer la gouvernance et le cadre juridique du BCDA d'une part et, de renforcer les politiques et mesures afférentes au statut professionnel, social et économique des artistes. L'accent devant être mis sur une gestion privée avec un statut de société anonyme avec Conseil d'administration, conformément à l'acte uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés»*.

L'UMC a également adressé une motion de soutien au Président Denis Sassou-Nguesso, *«Grand protecteur des arts et des lettres»*.

A noter que ce point de presse s'est déroulé en présence de deux membres du légendaire orchestre les Bantous de la capitale, le patriarche Edo Ganga et Ricky Siméon, ainsi que d'une bonne brochette d'autres artistes, parmi lesquels Philippe Sita, Joson Philosophe, Zara Umporio, Romain Gardon, Grand Rebelle, et Giani Olando.

Véran Carrhol YANGA

Concours d'écriture du FILAF 2019

Le lycée Saint Exupéry s'est taillé la part du lion

Les lampions de l'édition 2019 du Festival international du livre et des arts francophones (FILAF), placée sur le thème: «Migrances et voix d'exils», se sont éteints samedi 6 avril 2019, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Sur les 800 élèves qui ont participé au concours d'écriture, neuf ont reçu les prix dans les catégories «Récit», «Poésie» et «Idée». Les lauréats ont été primés par Bertrand Cochery, l'ambassadeur de France au Congo, Véronique Tadjo et Capitaine Alexandre, marraine et parrain du FILAF 2019, et d'autres écrivains.

Les lauréats posant avec l'ambassadeur de France et les écrivains

Les prix des catégories «Récit», et «Poésie» ont été tous raflés par le lycée français Saint Exupéry.

Dans la catégorie «Récit», la première place est revenue à Jemima Elongo, la deuxième à Marine Ossombo, et la troisième à Linda Impemba.

Frédérique Manga, Aldie Ikama, et Alane Okongo ont respectivement occupé les premier, deuxième et troisième rangs de la catégorie «Poésie».

Les prix de la catégorie «Idée» ont été décernés à Gaël Gloire Lounkebica et Kenn Massoukou, tous deux de l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc (EMPGC).

Les lauréats ont reçu des ouvrages, des dictionnaires et d'autres dons.

«Je ne pensais pas gagner quelque chose. J'ai écrit ce texte sous une inspiration fulgurante. Ça faisait des semaines que le concours avait commencé et il me restait quelques jours pour écrire mon poème. Mais je me suis efforcée de présenter une poésie du Capitaine Alexandre, le parrain de ce Festival. Je remercie les organisateurs d'avoir organisé ce concours. J'espère que ce Festival sera organisé aussi l'année prochaine», a confié Frédérique Manga.

«Je suis heureuse d'avoir ce prix. Mon récit portait sur la fusion entre les arbres et les hommes d'aujourd'hui, créer une cohésion qu'il n'y a jamais eu, en passant par l'Afrique ancienne et celle de nos jours. Ce festival m'a aidé à avoir plus confiance en moi. J'ai échangé avec les auteurs, ça été une bonne expérience. Pour ceux qui hésitent encore, ils doivent oser», a, pour sa part, affirmé Jemima Elongo.

Véronique Tadjo et Capitaine Alexandre ont exhorté les élèves à plus d'ardeur, en s'appliquant tous les jours, à fréquenter les bibliothèques, afin qu'ils soient meilleurs.

La boucle du FILAF 2019 a été le spectacle livré par Capitaine Alexandre. Cet artiste a fait le récit de ses pérégrinations: pensées, vertiges et gestes d'un promeneur du tout monde, ode à la terre mère nourricière de ses rêves d'écriture.

Hymne violant vibrant à la vie et à l'amour, le spectacle a été à la fois baroque et contemporain, à la croisée des disciplines et des cultures, mêlant poésie, slam, musique et chant.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Hommage à Edith Lucie Bongo Odimba

Une soirée culturelle à l'Institut français de Brazzaville

La salle Savorgnan De Brazza de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville a abrité mardi 9 avril 2019, une soirée culturelle en hommage à Edith Lucie Bongo Ondimba, fille aînée du président Denis Sassou-Nguesso, décédée le 14 mars 2009, à Rabat, au Maroc.

Une vue des officiels

Les comédiens de l'Association culturelle Perfect'Art

Cette soirée était organisée par la Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba(FELBO) et l'écrivain Anatole Collinet Makosso, par ailleurs ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Elle s'inscrivait dans la continuité des célébrations du 10e anniversaire de la mort d'Edith Lucie Bongo Ondimba, organisées le 12 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette.

Les comédiens de l'Association culturelle Perfect'Art ont présenté un extrait de la pièce de théâtre *«Seule la lutte libère»,* écrite par Mme Emma Mireille Opa Elion, directrice générale des arts et des lettres au ministère de la Culture et des arts. Tandis que les élèves de l'école d'excellence d'Oyo, de l'école primaire Ghislain Aristide Okemba Dzonga d'Odembé (toutes deux situées dans le département de la Cuvette), et du lycée Savorgnan De Brazza ont fait assuré la représentation de la pièce «Dans le jardin d'Edith», un condensé de textes tirés de l'ouvrage «Pour Edith» publié en 2009 par Anatole Collinet Makosso, aux Editions L'Harmattan, ayant pour préfacier l'auteur malien Seydou Badian et pour postfacier Mme Antoinette Sassou-Nguesso, la première Dame du Congo. Une œuvre entièrement dédiée à Edith Lucie Bongo Ondimba, la première Dame du Gabon. Ces textes ont été adaptés et mis en scène par les comédiens Guy Stan Matingou et Harvey Massamba.

La partie musicale a été assurée par la chorale Chœur Credo, sous la conduite de Ghislain Pambou et le groupe de musique tradi-moderne Etoile d'Oyo.

Cette soirée s'est déroulée en présence des ministres Collinet Makosso, Dieudonné Moyongo (Culture et arts), de l'ex-ministre Alain Akouala Atipault, de l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, et de la directrice générale de la FELBO, Mme Patricia Nkounkou Wiboulou.

Sévérine EGNIMBA

GVA Congo et ses offres CANALBOX

Le meilleur internet très haut débit est enfin disponible au Congo

La filiale congolaise du Groupe Vivendi Afrique (GVA), le nouvel acteur majeur sur le marché des télécommunications, a procédé le 18 avril 2019 à Pointe-Noire, au lancement de ses offres CanalBox. Il s'agit d'internet à très haut débit, destiné au grand public et aux entreprises, grâce à un réseau en fibre optique tiré jusqu'au domicile ou au bureau. En compagnie de MM. Yann LE Guen, Directeur général de GVA Congo, et Marco De Assis, Président de GVA Congo, le Ministre Léon Juste Ibombo, en charge des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, a assisté à cette mise en route, devant un parterre de chefs d'entreprises intéressés, ainsi que des autorités locales.

Le ministre Ibombo en compagnie de Marco De ASSIS et Yann LE GUEN

CanalBox va faire vivre aux Congolais l'internet autrement. C'est le moins qu'on puisse dire et ce sera à l'aide d'une connexion illimitée par fibre optique directement raccordée aux clients utilisateurs tant particuliers que professionnels. Et ce avec une vitesse jusqu'à 50 Mb/s pour 45.000 frs CFA par mois.

L'offre domestique de CanalBox destinée aux foyers, permet à domicile, à environ une dizaine de personnes de se connecter en même temps, et télécharger des films et des séries, partager des photos et des vidéos avec des amis en un instant, regarder leurs programmes préférés en direct ou à la demande sur MyCanal sans aucune limite!

De même, GVA Congo a lancé simultanément ses offres CANALBOX PRO à destination des entreprises. Les professionnels congolais vont enfin pouvoir booster leur compétitivité grâce à la transformation numérique: téléchargements ultra-rapides, envois de fichiers volumineux, visioconférences sans coupure, travail à distance, vidéo-surveillance, accès fluide aux applications et sites web. Ici, des dispositions spécifiques sont prises techniquement (jusqu'à 18 gigabits) et avec des tarifs préférentiels pour les PME, PMI et pour les grandes et très grandes entreprises.

Les officiels lors du lancement de CanalBox

Ainsi et dores et déjà, le centre-ville de Pointe-Noire et certains arrondissements sont déjà couverts par l'offre de services de CanalBox. Il s'agit, entre autres, de l'arrondissement 1 Lumumba, des quartiers du Wharf, Mpita, Côte sauvage, etc. Les habitants de ces quartiers peuvent déjà souscrire à l'offre CANALBOX. Le déploiement de la fibre optique se poursuit et de nombreux quartiers seront très prochainement connectés. «En offrant un service ultra-performant et en démocratisant l'accès au Très Haut Débit, l'arrivée de CANALBOX est une excellente nouvelle pour tous les foyers et entreprises de Pointe-Noire», a déclaré Yann Le Guen, Directeur général de GVA Congo.

Par ailleurs, les abonnés à internet pourront profiter du réseau de points de vente de Canal+ pour, soit solliciter un raccordement au réseau, soit pour se réabonner.

Marco DE ASSIS, Président de GVA CONGO, précise: «Nos équipes mettent en place à Pointe-Noire le meilleur réseau de télécommunications pour les Congolais, car nous sommes persuadés que l'accès à l'internet Très Haut Débit est un facteur-clé du développement économique et social. Cette opportunité est alignée avec les objectifs de la Marche vers le développement prônée par le Gouvernement et visant à faire du pays le véritable pôle régional digital de l'Afrique centrale».

Pour sa part, le Ministre Léon Juste Ibombo a loué les efforts d'investissement du Groupe Vivendi Afrique et son offre CanalBox, concrétisant ainsi sa vision en faveur du développement numérique. Le Gouvernement de la République du Congo se félicite du choix porté sur le Congo pour expérimenter les nouveaux produits et services proposés par le Groupe Vivendi Afrique. Un corridor numérique partant du rond-point Lumumba jusqu'à la gare centrale CFCO a commencé à se mettre en place. Il consistera à fournir un accès internet Wifi sur l'ensemble du boulevard Charles De Gaule, a annoncé le Ministre Ibombo.

Société STARTIMES MEDIA CONGO Sarl

L'après connexion à la télévision satellitaire pour 100 villages congolais : les bénéficiaires de Kinkala expriment leur satisfaction

La longue histoire d'amitié et de fraternité que la République populaire de Chine partage avec l'Afrique, a conduit le dirigeant chinois Xi Jinping, lors du forum sur la coopération Chine-Afrique tenu en 2015 à Johannesburg (Afrique du Sud), à conclure avec ses hôtes africains un plan d'action de dix programmes de coopération étalé sur 3 ans. Parmi ces programmes figure la section de coopération culturelle et échange humain qui a permis de lancer un projet d'accès, pour 10000 villages africains, à la télévision satellitaire. Un projet financé par le Gouvernement chinois, la partie technique étant assurée par la société StarTimes. Au Congo, 100 villages ont bénéficié gratuitement de ce projet. Quelques mois après l'achèvement du projet, la société StarTimes Medias Congo, par l'entremise de son responsable Marketing, Emmanuel Fontana NDZAH, est repartie, jeudi 18 avril 2019 à Kinkala, sur les traces de ses réalisations pour s'enquérir des avis des bénéficiaires.

Une vue partielle du kit StarTimes

Bras technique du Gouvernement chinois dans ce projet, grâce à la dextérité de ses techniciens la société StarTimes Média Congo Sarl s'est employée dès juin 2018 à la sélection des villages selon des critères définis. Chaque village devrait comporter au moins 100 ménages, avoir accès à l'électricité, être à même de se réabonner, etc. En outre, StarTimes Média Congo a procédé, aussi bien à la distribution gratuite des kits : 2 vidéos projecteurs, 1 téléviseur numérique de 32 pouces, 20 décodeurs, 23 antennes paraboliques, 3 systèmes d'alimentation solaire pour vidéos projecteurs et téléviseurs, par village, qu'à l'installation du matériel et à la formation technique des villageois de sorte qu'ils soient aptes aux réparations des pannes techniques éventuelles qui pourraient survenir pendant l'utilisation du matériel.

Kinkala, une des localités bénéficiaires du projet a constitué la première étape de la mission du Responsable Marketing de la société StarTimes Média Congo pour faire réagir les populations quelques mois après la matérialisation du projet «Accès à la télévision satellitaire pour 10000 villages africains», en République du Congo. Voici quelques réactions des populations bénéficiaires :

- Joseph Kimfoua, maire de Kinkala : *«Je suis heureux de vous dire ce jour que ce projet qui était attendu des populations de ma circonscription administrative est réel. Nous sommes satisfaits des prestations de StarTimes. Nous suivons 5/5 les émissions diffusées par les chaînes StarTimes. Entre autres avantages que nous avons avec StarTimes, c'est que même quand il pleut nous avons nos images et même lorsqu'il y a coupure d'électricité, StarTimes nous a dotés des panneaux solaires qui nous permettent de continuer à suivre nos programmes. C'est une première au Congo.» ;*

- Jean Marie Missilou, directeur de cabinet du maire de Kinkala : *«le fait de former les techniciens locaux que StarTimes a sélectionné (2 techniciens par quartier) était un bon signe. Nous n'avons même plus besoin des agents StarTimes pour procéder aux réparations du matériel quand nous avons quelques ennuis techniques, je suis moi-même l'un des techniciens formés par cette société. Et tout va bien. Merci StarTimes.» ;*

- Auguste Bahoumina, habitant du quartier Vindza : *«C'est vrai que je ne suis pas très accro à la télévision, mais mes enfants se régalent bien des films, dessins animés et autres. StarTimes est venue régler la question de télévision. Le mythe est brisé, nous avons le monde entier chez nous à la maison.» ;*

- Emmanuel Dianzinga, habitant du quartier Vindza: *«Jusque-là, StarTimes est mieux que d'autres société de télédistribution. C'est grâce à StarTimes que j'ai su que la Cathédrale Notre Dame de Paris a brûlé.» ;*

- Pasteur Eric Christian Bagnama de l'Eglise Evangélique du Congo de Kinkala : *«les installations de StarTimes dans ma Paroisse fonctionnent normalement. Et même certains frères qui arrivent aux répétitions, profitent de suivre les informations avant ou après les répétitions. Les élèves aussi sont bien servis puisque dans l'une des salles de la maternelle il y a un écran géant. Une réalisation de StarTime» ;*

- François Bassekouabo, chef du quartier Ntari Ngouari, *«Je suis heureux pour StarTimes parce que, quand il n'y a pas de courant, je continue quand-même de suivre mes émissions grâce au panneau solaire qui m'a été offert. Les images sont nettes. Je suis satisfait de StarTimes».*

Globalement, les populations de cette localité du Congo ont présenté un sentiment de satisfaction, de réussite du projet, puisque depuis sa mise en œuvre, elles sont au parfum de ce qu'il se passe à travers le monde, tant sur le plan de l'actualité, de la culture, que sur le plan sportif. Ils ont tout de même suggéré que le projet s'étende à d'autres foyers qui en ont grandement besoin. Cette quête de satisfaction et/ou de doléance des populations se poursuivra dans d'autres départements du pays.

Football/Championnat de Ligue 1

Le dimanche de Pâques explosif d'Etoile du Congo!

La seizième journée du championnat national d'élite Ligue 1 s'est disputée le week-end dernier. Le plus bel exploit a été réalisé par l'Etoile du Congo qui a retourné en sa faveur une situation que nombreux croyaient compromise pour elle, dans son derby face aux Diables-Noirs. Et du coup, victorieuse, elle s'est installée aux dépens de son encombrant rival, à la deuxième place du classement provisoire derrière l'AS Otohô.

Le derby Etoile du Congo-Diables-Noirs a, enfin, reproduit des étincelles sur la pelouse comme naguère, même s'il n'a pas drainé, dimanche 21 avril, les marées humaines d'antan. Son issue était fertile en interrogations. Les buts ont tardé à venir. Le public a attendu la 30e minute de jeu pour exploser de joie, notamment celui des Diables-Noirs, Costodes l'ayant fait se lever en expédiant dans les filets, du pied gauche, un ballon vomi par le portier stellien Pavehl Ndzila: 0-1.

Emoustillés par cette réalisation, les Diables-Noirs ont cherché un deuxième but. Ils l'ont eu après les citrons, grâce à Prince Obongo (50e), du pied gauche également.

0-2! Un gros handicap à surmonter. On ne voyait nullement l'Etoile du Congo en train de réaliser cet exploit. On la voyait plutôt traumatisée. Personne n'aurait parié 1 franc sur ces Stelliens assommés. Tout semblait dit.

L'Etoile du Congo boirait-elle le calice jusqu'à la lie? On l'a dit.

Le Stellien Deldy Goyi n'est pas passé ici, mais il aura été le bourreau de son ancienne équipe grâce à son doublé

Les Diables-Noirs étaient près du but. En réalité, ils avaient fait parler la poudre pour la dernière fois ou vidé leur carquois.

Avec ce deuxième but diablotin, l'Etoile du Congo a réagi plutôt avec philosophie. Sur la ligne de touche, Cédrick Nanitélamio, son entraîneur, mijotait le truc qui a changé la situation du tout au tout. Huit minutes seulement, en effet, ont été nécessaires à ses poulains pour réduire le score sur un penalty transformé en but par Deldy Goyi (58e): 1-1.

Il s'agit d'un coup de semonce que les Diables-Noirs n'ont pas pris, semble-t-il, très au sérieux. Hélas! Trois fois hélas! Sous la poussée adverse, ils ont commencé à paniquer. D'où ce ballon expédié par l'avant-centre Yann Mokombo qui a épousé les filets. Le gardien diablotin a beau se coucher, il l'a simplement frôlé des doigts: 2-2 (65e).

On pouvait maintenant mieux ouvrir les yeux pour vivre la suite. Elle est venue en apportant le miracle qu'attendait le clan d'Etoile du Congo, son troisième but qu'a inscrit Deldy Goyi, encore lui, sans courtoisie: 3-2!

On avait tout prévu, sauf ce tournant qui a fait vaciller plus d'un supporter des Diables-Noirs. C'est sur cette disposition salvatrice que les Stelliens ont accueilli le coup de sifflet final de l'arbitre. ''Nguma alongi'', tel est le cri qu'ils ont repris en allant fêter leur succès «miraculeux» dans les quartiers populaires de Poto-Poto, Ouenzé, Talangaï, etc. De mémoire de sportifs, il y a longtemps, tellement longtemps que certains avaient assisté à pareil exploit de leur équipe face aux Diables-Noirs.

Peu avant ce derby, Patronage Sainte-Anne a concédé une courte défaite (0-1) face au leader, AS Otohô, but de Mahamane Cissé (45e).

Des buts, il y en a eu pleins à rompre les filets au cours de cette journée. Samedi 20 avril, toujours au Stade Massamba-Débat, Tongo FC a frappé deux fois sur la tête des Aiglons, ses buts portant la griffe d'un même acteur, Achille Makélé : 2-0.

Peu après, V.Club-Mokanda de Pointe-Noire a été chargé de buts par JST (Jeunesse sportive de Talangaï). Elengué-Koumou (16e), Leibniz Ebara (18e), Valdy Matongo (58e) et Chadly Kennedy (71e) étant les artisans de cette imposante et somptueuse victoire des enfants descendus des collines du sixième arrondissement.

La joie de Valdy Matongo, encore buteur et passeur contre V.Club-Mokanda (Ph d'archives)

Par ailleurs, en déplacement à Pointe-Noire, militaires d'Inter Club et jeunes du FC Kondzo ont fait des malheurs en renvoyant battus, respectivement La Mancha (3-0) et Nico-Nicoyé (2-0). Enfin, l'AC Léopards poursuit son redressement. Il a soufflé la victoire à l'AS Cheminots qui avait pourtant ouvert le score (2-1).

La dix-septième journée a débuté mercredi 24 avril avec le duel Diables-Noirs-AS Otohô. Au moment où nous étions sous presse. Trop tard pour en décrire les péripéties.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

<u>Rappel des résultats:</u> Tongo FC-CARA (2-0), JST-V.Club-Mokanda (4-1), Patronage Sainte-Anne-AS Otohô (0-1), Etoile du Congo-Diables-Noirs (3-2), La Mancha-Inter Club (0-3), Nico-Nicoyé-FC Kondzo (0-2), AC Léopards-AS Cheminots (2-1).

<u>Classement officieux:</u> 1.AS Otohô (44 points). 2.Etoile du Congo (29 points, +10).3.Diables-Noirs (29 points, +7). 4.CARA (28). 5.JST (27). 6.V.Club-Mokanda (24). 7.AC Léopards (23, -1). 8.Tongo FC (23, -2). 9.FC Kondzo (18). 10.AS Cheminots (17). 11.Nico-Nicoyé (15). 12.Patronage Sainte-Anne (13, -7). 13.Inter Club (13, -12). 14.La Mancha (9).

Handball féminin

Ce DGSP-là peut rêver grand

La troisième place occupée par la formation féminine de la Direction générale de sécurité présidentielle (DGSP) au championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe d'Oujda (Maroc) concrétise la bonne santé actuelle de ce club. En les recevant à leur retour, à leur siège de Mpila, le président général du club, le colonel Serge Oboa, les a exhorté les filles à rêver plus grand désormais.

Les dirigeants de DGSP ont dû certainement se battre dans une forêt inextricable de difficultés pour permettre à ces filles de se frayer le chemin du podium au Maroc. Heureux de cette performance saluée chapeau bas, ils ont organisé, jeudi 18 avril dernier, un carnaval à travers certaines artères de la capitale et une réception en leur honneur au siège du club.

Prenant la parole en premier, le secrétaire général du club, le capitaine François Elion-Ndouniama, a lancé un appel à la direction du club en vue de mettre un accent particulier sur la formation qui est aussi un gage de réussite dans le sport. *«Nous demandons à la direction du club la formation, car le sportif doit être sur cette guerre d'étoiles, comme un perpétuel apprenti. Les stages et autres conditions incessantes nous permettront de redoubler d'efforts, aller vers plus de gain dans les compétitions à venir»,* a-t-il souhaité.

Le président Serge Oboa, quant à lui, a fait savoir que la mission assignée aux joueuses a été accomplie, tout en les invitant à travailler d'arrache-pied pour repartir à la reconquête de l'Afrique. *«Je voudrais, au nom du commandement de la Direction générale de la sécurité présidentielle, féliciter et encourager le staff technique, et surtout les joueuses pour avoir ramené une médaille d'Oujda. J'ai toujours dit qu'au sport on ne triche pas, on n'improvise rien, il s'agit d'être ordonné, de planifier et de travailler durement et s'en suivent les résultats. Nous pouvons dire mission accomplie, parce qu'à cette même place, on s'était fixé comme objectif d'atteindre le podium»,* a-t-il souligné. Et de poursuivre: *«Le club fait partie des grandes équipes africaines. Il s'agira pour nous de pérenniser cela. Notre but est d'améliorer notre classement sur l'échiquier continental. L'année prochaine, nous devrons repartir en compétition africaine pour améliorer le podium. Pour une première fois que nous participons, je crois qu'on a laissé une très bonne impression. Il est fort possible que demain matin, certains mythes pourront tomber».*

En vue d'entretenir cette performance louable, le président général du club s'est dit prêt à fournir tous les efforts pour mettre à la disposition de l'équipe un minimum de moyens.

Boris B.

CAF: deux fois plus d'argent pour chaque fédération

Forte de sa bonne santé financière, la Confédération africaine de football (CAF) accroît les revenus redistribués aux fédérations nationales. Au début de ce mois, l'instance continentale a annoncé avoir décidé, au cours de son dernier comité exécutif organisé au Caire, de doubler le montant des subventions accordées aux fédérations qui lui sont affiliées. Celui-ci passe de 100.000 dollars par pays jusqu'à présent à 200.000 dollars, dont 20.000 pour les seuls besoins des présidents, affirme une source. La subvention devrait prendre aussi en charge le football des jeunes et les frais des officiels. Par ailleurs, la CAF annonce *«l'augmentation substantielle des primes allouées aux équipes nationales qualifiées à la CAN 2019»,* sans évoquer de chiffres. On parle de 600000 dollars de primes de participation pour chaque équipe et 4,5 millions de dollars pour le vainqueur du tournoi.

Migné: pourquoi il a quitté le Congo

Invité de l'émission «Talents d'Afrique» sur Canal+ International lundi, Sebastien Migne est revenu sur son départ du Congo, à peine un an après son arrivée. *«J'ai signé mon contrat sous le ministre Alfred Opimbat. Puis il y a eu un remaniement ministériel. Je ne l'avais pas anticipé. Et c'était devenu difficile pour moi de travailler avec le nouveau ministre en place»* , a expliqué Migné, actuel sélectionneur du Kenya. *«C'était dommage, car avec les joueurs il y avait quelque chose à faire, une qualification à aller chercher. Je n'aime pas l'ingérence dans la politique sportive. Chacun son métier. Mais ce n'était plus le cas et c'était devenu compliqué»,* a t-il poursuivi. Depuis, Migné a qualifié les Harambee stars pour la CAN 2019.

POUR PROTÉGER ET SÉCURISER VOS BIENS ET VOS PROCHES, OFFREZ LE MEILLEUR !

- Vidéo surveillance - Contrôle d'accès - Barrière de parking - Vidéo intercom
- Système d'alarme - Détection incendie

BUROTOP IRIS
Distributeur officiel

HIKVISION

Bzv Tél : 06 669 60 60
P/N Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com